VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 30 DECEMBRE 1919 — NUMERO 29

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB CO. LTD
619 Ave McDermot
Téléphones Garry 264-426

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

A Batons Rompus

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Ce numéro de la *Liberté* parviendra à nos lecteurs à la dernière heure de l'an 1919, peu de temps avant l'aube de la nouvelle année.

Qu'il leur porte notre sincère merci de l'encouragement qu'ils nous ont accordé et nos souhaits de bonne et heureuse année.

Le souhait est traditionnel et antique, mais il répond, nous en sommes certains, à l'intime désir de tous.

Paix et bonheur! C'est la vrai richesse, l'unique richesse.

RESOLUTION DU NOUVEL AN

L'année qui expire invite à un examen de conscience. Du passé qui s'évanouit, il faut tirer une leçon, prendre une résolution pour demain être meilleur qu'hier. Nul ne doit demeurer stationnaire. D'ailleurs cela est une impossibilité. Il faut avancer ou rétrograder. C'est vrai de la vie spirituelle; ce l'est non moins de la vie nationale.

Avons-nous, au cours de l'année qui finit, été patriote? Avons-nous servi la patrie? Avons-nous été fidèle à Sa Majesté la Langue française? L'avons-nous honorée et défendue?

Que nos lecteurs veuillent bien méditer là-dessus quelques instants. Qu'ils s'interrogent! Qu'ils écoutent en eux la réponse de la patrie meurtrie et souffrante.

Pauvre patrie! Elle a bien souffert. Rares ont été les fidèles serviteurs. Son temple a été trop souvent déserté. Ce fut presque partout tiédeur et apathie.

A l'aube de la nouvelle année, prenons la résolution de la mieux servir.

Cela serait si facile: un petit effort et de la constance, c'est tout ce qu'il faut.

Et comment la mieux servir qu'en plaçant la défense et le maintien de notre langue au premier rang de nos préoccupations!

La langue, c'est le vêtement de la patrie. Elle en est la parure et la beauté. Elle doit être toute de gloire et de pureté. Mais elle ne le sera que si dans la vie privée et publique nous proclamons et affirmons ses droits, non pas en paroles mais en actes.

A l'aube de cette nouvelle année prenons l'irréductible résolution de respecter au foyer les droits sacrés de notre langue et de lui obtenir partout sur la terre canadienne le droit de cité.

ET ILS PARLENT PAIX ET HARMONIE

Sir John Macdonald affirmait solennellement au cours d'un débat aux Communes qu'il n'y avait pas de race supérieure au Canada, pas plus que de race conquise et que nous Canadiens français avions tout autant de droits en ce pays que les Anglais venus après nous. En quoi il ne faisait que traduire la pensée des Pères de la Confédération.

Temps lointains, très lointains, tant l'esprit de nos hommes d'Etat a changé. Peut-être devrions-nous prendre avec un grain de sel l'affirmation de Sir John Macdonald. L'*Orange Sentinel* déclarait un jour que le vieux politicien n'en croyait pas un traître mot. Et la sincérité est si peu la note caractéristique des politiciens.

Paix, harmonie et bonne entente. C'est l'unique fondement sur lequel se puisse édifier la patrie canadienne. Théoriquement, tous l'admettent. Mais comme cela est peu pratique.

Nous n'avons pas à nous frapper la poitrine. Nous ne sommes pas une race sans défaut, grand Dieu! non, mais du moins ne volons-nous pas le droit du voisin. Chez nous la minorité anglaise et protestante a toujours reçu justice. Nous pourrions pour le prouver invoquer le témoignage de centaines de ses chefs.

Mais nous?

Qui l'affirmerait verrait des dementis sourdre de toutes les pages de l'histoire.

Encore si ce n'était que le passé! Nous pourrions oublier tant nous est facile le pardon. Mais l'injustice est d'aujourd'hui. Elle s'affiche plus insolente que jamais. Vrai, peut-on trouver ordres plus éhontés que ceux du ministère du commerce à son nouveau représentant à Paris. "Les maisons canadiennes-françaises devront faire leurs correspondances en langue anglaise."

Hein! pas gênés ces messieurs du ministère du commerce un service fédéral où le français est officiel. L'Acte de la Confédération l'affirme en toutes lettres.

Que pareille impudeur provoque une levée de boucliers dans tout le Canada français, il n'y a pas à s'étonner. Néanmoins nous savons des Anglais qui en seront surpris. "Quoi se battre pour une vétille." Oh! s'il s'agissait d'un de leurs droits! Ceux-là sont sacrés, on les doit respecter. Ce sont les droits de messieurs les Anglais. Mais les autres... messieurs les Anglais ne peuvent pas comprendre pourquoi nous y tenons. Ils sont ainsi faits.

Un seul moyen existe de le leur faire comprendre: partout et toujours en affirmer et poser la pratique; regimber dès que l'on viole un de nos droits et protester hautement et sans relâche. Il n'y a rien que l'Anglais déteste autant qu'une victime qui ne se veut pas laisser égorger sans résister et crier. Le monde le sait et cela n'est pas bon.

L'ECOLE CANADIENNE FRANCAISE

Un chef de la race disparait

Notes sur la carrière du sénateur Landry. Ce qu'en pensent Le Devoir et l'Action Catholique. Jusqu'à la mort, le sénateur Landry fut fidèle à la cause française Sa vie fut une ascension constante.

Voilà près d'un demi-siècle que le nom de Philippe Landry est mêlé aux combats de la vie publique. Maître de son temps, passionné pour le travail, doué d'un beau talent d'écrivain, d'une facilité oratoire au-dessus de la moyenne, d'un instinct de combativité qu'aucun effort ne paraissait capable de lasser, l'homme qui vient de disparaître laisse, dans plus d'un domaine, une trace considérable. Mais, pour la génération présente, pour la postérité aussi, Philippe Landry restera avant tout et par-dessus tout, le champion de la minorité ontarienne. Cette lutte magnifique, où s'usèrent les dernières forces du courageux vieillard, mit en oeuvre toutes ses ressources et ses plus hautes qualités; elle l'éleva au-dessus des partis et fit de lui le chef national, devant la mémoire duquel s'incline aujourd'hui toute une race. Philippe Landry, ainsi que le note fort justement l'*Action catholique*, offre cet exemple peu commun d'une vie qui fut une "*ascension constante*". Parti des luttes politiques, où ne manquèrent point de s'affirmer, avec une légendaire combativité, une grande indépendance de caractère et le souci de principes élevés, il finit dans une bataille nationale qui faisait saillir, débarrassé de toute préoccupation secondaire, ce qu'il y eut de meilleur en lui.

Les circonstances mêmes de son entrée dans la lutte révèlent le fond de l'âme et du caractère de Philippe Landry.

Les Franco-Ontariens avaient eu plus d'une fois l'occasion de constater avec quelle sympathie le président du Sénat suivait leurs combats. Il ne leur avait point ménagé les témoignages d'approbation, il avait, à l'occasion, pris publiquement leur parti, mais on n'imaginait guère qu'il s'engagerait si profondément dans la lutte. Un jour vint pourtant où la présidence de l'*Association d'Education*, devenant ou étant sur le point de devenir vacante, quelqu'un risqua cette proposition: *Si nous offrions le poste au sénateur Landry*: Le rêve paraissait trop beau. Porter à la tête du petit groupe franco-ontarien le président de la Chambre haute, associer dans un commun effort le *libéral* Belcourt, qui préférait modestement s'en tenir à ses fonctions d'avocat et de conseiller juridique, et le *conservateur* Landry, ruiner ainsi toute accusation éventuelle de partisannerie, créer du coup, entre le groupe québecquois et les Franco-Ontariens, un lien nouveau et puissant, assurer à la cause les services, l'expérience, le prestige, les hautes relations du vétéran de la politique, c'était un projet magnifique sans doute; mais combien difficile d'exécution! Car il fallait demander à un homme qui allait atteindre ses soixante-dix ans, que la maladie tenaillait déjà, de renoncer au demi-repos de sa vieillesse; il fallait lui demander de s'engager dans une lutte nouvelle, pleine de difficultés, qui absorberait tout son temps, l'arracherait à sa vie de famille, l'obligerait à des démarches indéfinies; il fallait prévoir le cas où les circonstances risquaient de mettre en contradiction avec ses propres amis le vieil homme politique, le cas même où il y aurait conflit entre ses hautes fonctions et celles qu'on le prierait d'assumer.

L'enjeu était tel qu'on osa tout de même la démarche. Sur tous les points, sauf un, le président de la Chambre haute écarta sans hésiter les objections qui se pouvaient présenter. Jamais la perspective d'une lutte n'avait troublé sa volonté; l'état de sa santé, la pensée des fatigues prochaines n'avaient pour lui qu'un intérêt secondaire; la possibilité d'une rupture avec de vieux amis ou de l'abandon de ses hautes fonctions ne l'entravait point davantage. — Si jamais, disait-il, il me fallait choisir entre la présidence du Sénat et la présidence de l'*Association d'Education*, je sais bien ce que je ferais. Mais il voulait être fixé sur un autre point.

Un soir, il alla donc rencontrer quelques-uns des chefs de la résistance, parmi ceux-là qui sollicitaient le plus directement son intervention.

Qu'avez-vous l'intention de faire? leur demanda-t-il.

Nous battre.

Mais comment?

Nous allons d'abord porter notre cause au Conseil privé. (On était au temps des grands procès.)

Et si, à Londres, vous êtes battus?

Il y eut, parmi les assistants, un moment de muette consultation; puis l'un d'eux, sur de traduire la pensée commune, bientôt se hausser jusqu'à l'héroïsme, ouvrez derrière eux ces repris:

Nous continuerons de lutter.

J'accepte alors, dit le sénateur.

Tout Philippe Landry tient dans cette volonté de lutte jusqu'au bout, dans ce dédain des échecs partiels, dans cette tranquille résolution devant l'obstacle prévu et mesuré.

On écrira, nous l'espérons, l'histoire de sa présidence de l'*Association d'Education*. Ce sera l'une des belles pages de notre lutte pour la vie. Elle contient des épisodes qui deviendraient classiques, s'ils avaient la chance d'être racontés par un grand écrivain.

Tout le monde, par exemple connaît l'incident de Green Valley: l'énergique attitude des parents, des institutrices, des écoliers et des commissaires d'écoles canadiens-français, la condamnation à l'amende, avec menace d'emprisonnement, l'émigration dans un ancien hangar des petits enfants qui voulaient quand même apprendre le français, la construction des écoles nouvelles, etc. Mais cette page d'épopée eut un prélude. Il fallait réunir ces braves gens, dispersés au milieu de voisins étrangers à leur langue ou à leur foi, leur permettre de se consulter, de se sentir les coudes, de prendre contact avec les chefs de la résistance. Et l'on vit un soir, sur un mot d'ordre transmis de vive voix, se diriger vers une maison de Green Valley les Franco-Ontariens des alentours. Sous les regards étonnés de leurs voisins, ils se groupèrent devant la porte de cette maison trop petite pour les recevoir. Avec des chaises et quelques madriers, on fit des banquettes pour les femmes et les jeunes filles. Les hommes et les jeunes gens se tinrent debout alentour et, d'une estrade improvisée, le vieux président du Sénat fit à ces modestes cultivateurs, à ces braves gens au grand coeur, l'exposé de sa thèse libératrice. Creusez le sujet, reconstituez l'atmosphère du drame, faites la psychologie de ces femmes et de ces hommes dont plusieurs allaient longues perspectives, jalonnées d'actes mille fois répétés de [illegible] religieuse et patriotique, par où s'explique leur magnifique sursaut; évoquez, derrière le vieil orateur, chargé de travaux et d'honneurs, l'image de l'Acadie maternelle, vivante en dépit du martyre, et dites-nous s'il n'y a point là le sujet d'un magnifique tableau d'histoire.

Sur tous les points de la province, le président de l'*Association* porta sa parole vive, enjouée, son inaltérable optimisme, stimulant ou relevant les courages, prêchant, plus encore que de parole, par le superbe exemple de son dévouement, de son énergie, de son extraordinaire ténacité. Il était, comme toujours, prêt à toutes les besognes, [illegible] devant aucune tâche.

Un jour vint où il crut devoir sacrifier à la cause de la minorité ses hautes fonctions. Tout le monde n'était pas, sur ce point, de son avis. Certains croyaient qu'il valait mieux qu'il restât au poste, que la minorité put jouir encore du prestige de ses honneurs présidentiels. Mais l'énergique vieillard ne l'entendait pas de cette façon. — Il faut qu'un acte souligne, disait-il, la gravité de la situation, en marque devant l'opinion la véritable importance. Cet acte, c'est ma démission. Et je crois que ma retraite vous rendra plus de service que ma présence là-bas.

On sait la suite, et le retentissement de la lettre fameuse qui accompagnait la démission. L'ex-président du Sénat se trouva du coup placé hors cadres, au-dessus de tous les partis, dans l'atmosphère purement nationale où la Mort est venue lentement le prendre. Son autorité grandit encore. Il sentait déjà les dures atteintes de la maladie, mais son énergie, qu'il faut bien qualifier de prodigieuse, lui disputait pied à pied le terrain. Tant qu'il put sortir, il se rendit à Ottawa et ceux qui l'ont vu présider le dernier congrès canadien-français en garderont un inoubliable souvenir. Cloué sur son lit de souffrances, les membres immobilisés, mais l'esprit libre encore, il suivait toutes les péripéties de la lutte, dressait des plans de campagne.

Il est vraiment mort sur la brèche. Il est mort en soldat, il est mort en chrétien. Il ne séparait point la cause nationale de la cause religieuse. Sa foi tranquille et confiante a été la suprême consolation de ses derniers jours.

La disparition du vieux combattant atteint, avec une particulière acuité, nos compatriotes de l'Ontario. Mais ils savent mieux que nous qu'il n'est pas mort tout entier. Par delà la tombe, sa grande âme ne saurait se désintéresser de leurs luttes et, sur terre, son exemple suscitera, avec des dévouements nouveaux, d'infrangibles énergies.

Omer HEROUX.

Le Devoir.

Nous devons plus qu'une mention banale au Canadien français sur qui la tombe vient de se fermer.

Il est peu de vies qui soient une ascension constante: celle du sénateur Landry fut pourtant de celles-là. Doué de talents et de facultés au-dessus du commun, possesseur d'une fortune qui le débarrassait des soucis du pain quotidien, il eut ce premier mérite, trop rare chez nous, de rester quand même fidèle au travail. Voilà comment il devint l'esprit cultivé, l'homme de valeur, que tous, amis comme adversaires, ont toujours reconnu chez lui. Voilà comment il fut remarquable et justement remarqué dans toutes les carrières, journalisme, politique, économie sociale, dans lesquelles il voulut dépenser son activité.

Mais comme il avait voulu sortir du commun et travaillait quand la nécessité ne l'obligeait pas, il trancha aussi sur la destinée commune en sortant de la politique plus grand qu'il n'y était entré.

On a encore présente à la mémoire la circonstance mémorable où, pour rester fidèle à ses convictions, et pour mieux défendre une cause sacrée, il sacrifia une position brillante et enviée. Il descendit du fauteuil présidentiel qu'il occupait dignement au Sénat.

Comme tous les sacrifices, cette descente était une montée qui s'est toujours accentuée depuis, et a conduit le sénateur Landry à l'apothéose au milieu de laquelle il s'est éteint.

Nombreuses et persistantes seront les prières qui s'échapperont des coeurs pour le grand Canadien français dont la carrière vient de se clore, car même à l'époque de féroce jouissance où nous vivons, le désintéressement, la droiture et le dévouement commandent encore l'admiration et le respect.

L'*Action Catholique* prie madame Landry et la famille du regretté défunt d'agréer l'expression de ses respectueuses sympathies.

L'Action Catholique.



suite à la page 9



— On approche de 5 heures, je pense, dit François. Sûrement que Pierre et M'sieu de Vallonges ne vont pas tarder à s'en venir.

Au même instant, Gabriel Dumont, longeant la tranchée, arrivait à la hauteur.

— La Rose n'est pas là? demanda-t-il d'un ton fébrile qui ne lui était pas habituel.

— On ne l'a pas vu depuis ce matin, répondit Jean.

— Il a été tué en face de l'église, au moment qu'il voulait y entrer, dit une voix plus loin.

— Tué! mais, alors, notre drapeau?

Les têtes, de toutes parts, se dressèrent. Chacun se souvenait, en effet, que le drapeau fleurdelisé des Bois-Brûlés ayant été confié à Prospert La Rose, un des notables de Batoche, cet homme avait eu l'idée de le planter, près de la croix, au sommet du clocher.

Dans la retraite un peu précipitée sur les bois parmi les obus et la mitraille, personne n'y avait plus songé au drapeau qui flottait encore sur la tour. Personne? Si, La Rose, sans doute, puisqu'il avait été tué sur le seuil même de l'église à l'arrivée des Anglo-Canadiens dans le village. Mais une balle ayant fait échouer sa tentative, le précieux emblème qu'on lui avait confié devait être tombé aux mains de l'ennemi. A moins que, par un invraisemblable hasard, les soldats de la Puissance, trop occupés avec les métis, n'y eussent pas encore pris garde.

— Il faut s'en assurer sur-le-champ! ordonna Dumont.

— Y va-t-on? crièrent vingt voix.

— Non, mes amis, non! Il suffit d'un homme ou deux pour se glisser jusqu'à la lisière et constater si notre drapeau flotte toujours là-haut. Si oui, on avisera sitôt après.

— Ta blessure est encore trop fraîche, observa le Français à Jean qui parlait de se proposer. Tu comprends: faut un homme qui ait bon pied, bon oeil.

A ce moment arrivaient Pierre et Vallonges avec une couverture pleine de paquets de cartouches.

— Je me charge de l'affaire, déclara l'aîné des fils La Ronde, dès que Dumont l'eut mis au courant de la situation. Durant ce temps que deux ou trois de vous autres descendent à la rivière avec M'sieu le vicomte, j'avons ramené un canot plein de munitions.

Ce disant, il s'assurait que sa hachette et ses revolvers étaient bien en place; après quoi, il adressa un petit signe à Dumont et aux siens et disparut derrière les halliers.

Son absence dura une vingtaine de minutes environ. Quand il revint, la joie brillait dans ses yeux sombres:

— Le drapeau est là-haut! s'écria-t-il avec émoi. Ils n'y ont pas touché!

Un joyeux hourra, dont l'ennemi dut s'étonner, courut avec cette nouvelle de tranchée en tranchée, d'un bout à l'autre des positions métisses.

— Frères! dit d'une voix vibrante Louis Riel qui s'était avancé, le Très-Haut visiblement nous protège, puisqu'il permet que notre drapeau flotte encore sur l'église Saint-Laurent. Continuez donc de vous défendre avec l'énergie dont vous avez fait preuve jusqu'à cette heure. Nous ne pouvons guère songer à prendre, en ce moment, l'offensive. Mais je vais mûrir une idée dont l'exécution, une fois la nuit tombée, nous aidera, je l'espère, à regagner le terrain perdu et à reconquérir notre drapeau.

Une seconde salve de hourras répondit à cette petite harangue du grand chef, et, immédiatement après, grâce à l'appoint des munitions fraîches, la fusillade reprit, du côté des demi-blancs, avec une intensité nouvelle.

Deux heures s'écoulèrent encore sans que le plus léger avantage vînt encourager les troupes du Gouvernement.

Au crépuscule, la brise se leva. Riel et Dumont apparurent sur les positions. Ils conversaient avec animation.

— C'est une bonne idée, disait Dumont. Le vent est d'ouest. Ca va faire l'affaire. As-tu prévenu les Indiens?

— Pas encore. Des éclaireurs sont retournés voir si le drapeau flottait toujours sur l'église. Il n'a pas bougé. C'est providentiel!

— Ca prouve aussi que les gens de la Puissance ont pas mal à faire avec nous, répliqua Dumont. Mais voici que la nuit tombe. Riel, n'est-ce pas que le moment est venu de mettre notre projet à exécution.

Dix minutes s'écoulèrent.

Tout à coup, parmi la pénombre, le sous-bois très en avant des tranchées métisses s'éclaira de lueurs étranges et mouvantes: des serpents de feu parurent s'étirer et ramper au ras du sol; puis, ce furent des pétillements rapides et croissants qui montèrent dans la fusillade. Trois minutes après, de longues flammes poussées par le vent, de longues flammes dévoratrices, jaillissaient des buissons en cépées et se dirigeaient ronflantes et grondantes vers les positions ennemies.

Abrités dans les rifle-pits, les Bois-Brûlés attendaient que ces terribles alliés eussent chassé devant elles les troupes canadiennes pour s'élancer à leur tour, les armes à la main.

Pendant près d'une demi-heure, ils écoutèrent la rumeur d'effarement qui perçait jusqu'à eux, à travers un voile de feu et de fumée. Et quand, le sol s'étant un peu refroidi, on eut acquis la certitude que le général Middleton faisait évacuer l'église menacée par l'incendie, Riel, Dumont, Lépine, Nolin, crièrent à leurs hommes de s'élancer en masse sur les traces de la flamme.

Avec des hourrahs d'enthousiasme, les Bois-Brûlés bondirent hors de leurs tranchées. Mais il était déjà trop tard. L'artillerie anglo-canadienne, rapidement mise en ligne, les accueillit par une tempête d'obus et de mitraille.

A plusieurs reprises, ils tentèrent de s'emparer des pièces, mais, chaque fois, ils furent rejetés en arrière.

Enfin, après vingt minutes de lutte, force leur fut de battre en retraite vers les rifle-pits.

Le mouvement avait échoué. Des vides s'étaient faits dans leurs rangs.

Et lorsque le vieux François La Ronde se retrouva dans la tranchée avec Henry de Vallonges, ce fut en vain qu'il chercha ses deux fils des yeux. Pierre et Jean La Ronde avaient disparu.

XXII

Réconciliation et prouesses

Après que les Peaux-Rouges, sur l'ordre de Riel, eurent mis le feu aux broussailles, Pierre La Ronde, s'autorisant de son rôle d'éclaireur, avait quitté les rifle-pits sans attendre le signal de ses chefs.

Comme il se doutait que les flammes, poussées par la brise, menaceraient l'église et obligeraient Middleton à la faire évacuer, il avait formé l'audacieux projet de profiter de cette circonstance pour s'y introduire, monter dans le clocher et s'emparer du drapeau.

Tapi derrière un buisson, non loin de l'endroit où les Cris avaient allumé l'incendie, il attendit donc patiemment, en dépit de la chaleur [illegible], le moment favorable pour se glisser aux bords du [illegible].

Lorsque les rumeurs qu'il aperçut du côté de l'église lui permirent de croire que l'instant était venu, il fit un crochet à gauche pour éviter le sol carbonisé encore brûlant, puis, avec des précautions extrêmes, tantôt courbé, tantôt rampant sur les mains et les genoux, il gagna un coin d'ombre et observa le mouvement qui se faisait autour de l'église; car, à l'instar des Indiens, Pierre était un garçon prudent et réfléchi, même au fort de l'audace.

Pendant qu'il était ainsi tapi, les chefs bois-brûlés donnaient à leurs hommes l'ordre de quitter les tranchées, et le jeune homme l'apprit aux cris de guerre des sauvages et aux hourras répétés de ses compagnons.

Tout en surveillant l'évacuation de l'église, il se disait qu'il était préférable d'attendre [illegible] moment où la collision des deux forces ennemies [illegible] désarroi dont l'incendie [illegible] déjà donné le signal.

Toutefois, [illegible] moment, et Riel, quand il s'aperçut que, bien avant l'arrivée de ses frères, les artilleurs anglo-canadiens avaient eu le temps de mettre leurs pièces en ligne.

Aux premières décharges, il [illegible] que le moment était venu d'agir. Une épaisse fumée, à laquelle s'ajouta bientôt celle de la poudre, enveloppait assez le théâtre de la lutte pour rendre l'exécution de son dessein relativement facile. D'ailleurs, il avait jeté son chapeau afin d'être, au besoin, pris pour un Pied-Noir, erreur à laquelle pouvait se prêter sa physionomie.

Il s'apprêtait donc à tenter définitivement l'aventure, lorsqu'il vit s'avancer dans la direction d'où il était venu lui-même un homme qui marchait à demi courbé avec des précautions infinies. Si Pierre, malgré la fumée, le distinguait suffisamment aux lueurs mourantes de l'incendie, la réciproque n'était guère possible à cause de l'ombre dans laquelle le jeune Bois-Brûlé était tapi.

Ce personnage approchait rapidement. Tout à coup il [illegible] la tête.

Un nom faillit jaillir de la bouche de Pierre, mais il le retint sur ses lèvres.

Et il demeura debout à la même place, attendant impassiblement celui en qui il venait de reconnaître, à la lueur fugitive d'une flamme, son frère Jean.

A la vue du cadet, l'aîné avait ressenti une sorte de malaise comme si les choses mauvaises qu'il croyait avoir tuées en lui allaient soudain resurgir. Que venait donc faire son frère en ce lieu? Mais il eut presque aussitôt honte de son arrière-pensée, et il ne songea plus qu'à aviser de sa présence celui qui s'approchait.

A cet effet, lorsqu'il le jugea assez proche, il toussota deux fois très légèrement.

Immédiatement, Jean se redressa, la main sur le revolver, les sourcils froncés, cherchant à percer l'ombre. Son indécision fut courte.

— C'est moué. C'est Pierre La Ronde souffla une voix.

Le jeune homme ébaucha un geste d'étonnement, mais, sans hésiter, s'avança:

— Quoi que t'espères là, frère? demanda-t-il tranquillement.

— Et toué, quelle idée t'amène?

— Moué, c'est pour le drapeau.

— Moué de même: c'est pour le drapeau.

Après ce double aveu, il y eut un court silence. Ils sentaient s'élever en eux des choses indicibles. Jean, le premier, reprit avec la voix d'un homme qui parle l'esprit ailleurs:

— C'est drôle... on se rencontre avec la même idée... à la même place.

— Ecoute, répliqua Pierre d'une voix basse et troublée, je suis venu "icite" en me disant que j'avais beaucoup à racheter.

Il s'arrêta une seconde et poursuivit, la gorge serrée:

— Oui... j'ai eu des torts, et plus que des torts, rapport à toué faut que j'te le dise, cadet... j'ai pas pu te le dire encore... Mais j'ai ti le courage à c'te heure... Ecoute: je t'ai soupçonné, accusé d'avoir trahi... C'est pas tout. Une fois dans la tranchée... à la Coulée de Touroud... tu sais... j'ai tiré... je t'ai blessé... Ah! je peux pas penser à ça sans qu'y me passe une "sueur" par tout le corps... Faut me pardonner, frère!

L'émotion ressentie par Jean à cette révélation inattendue se trahit par le tremblement de sa voix lorsqu'après une demi-minute de silence, il répondit:

— J'ai rien à te pardonner, Pierre... rien. Tout ça, c'est de ma faute à moué, et si je suis "icite", c'est pour la payer, la racheter aussi... J'étais imprudent, tu sais ben... Mais, va, c'est pas la peine de te donner encore du trouble pour ça... Faut plus y songer... C'est fini: on ne doit plus penser à c'te heure qu'au drapeau.

— C'est vrai, frère, le drapeau de Louis Riel!

— On montera dans le clocher, Pierre. On le reprendra et on le rapportera à Riel. Y en aura toujours un des deux qui réussira, pas vrai? Allons! on est parés?

— On est parés! Et maintenant frère, à la vie, à la mort!

Leurs mains se cherchèrent dans l'ombre et s'étreignirent.

— A la vie! à la mort!

Ils s'élancèrent.

Ce moment marquait le fort de la lutte entre les troupes de la Puissance et les Bois-Brûlés assaillants. Tous les canons tonnaient. La mitrailleuse Gatling tirait avec fureur ses deux cent cinquante coups à la minute. Une intense fumée flottait sur le lieu du combat, noyant les hommes et les choses dans sa brume.

Les deux frères, au milieu des balles des deux partis qui s'égaraient de leur côté, parvinrent sans encombre près de la porte de l'église. Mais, au moment où ils la franchirent, un coup de feu éclata à quinze pas d'eux, à peine, perçant le chapeau de Jean d'un projectile.

A travers le brouillard roussâtre qui les enveloppait, l'oeil perçant de Pierre découvrit aussitôt la silhouette de l'aggresseur. En quelques bonds, il est près de lui: c'est un "Scout" Pied-Noir. Sans doute vient-il d'user sa dernière cartouche, car il lâche sa carabine à répétition et, poussant son cri il saisit son revolver. Mais, rapide comme la foudre, la hache du Bois-Brûlé s'abat sur sa tête qu'elle fend jusqu'aux oreilles. L'Indien s'effrondre les yeux révulsés, la bouche encore ouverte.

Pierre rejoignit son cadet.

— Vite à l'église! dit-il.

Sur le seuil, ils s'arrêtèrent.

Un homme était là, au fond, non loin de l'autel.

Muni d'une lanterne qui projetait sa lumière falote autour de lui, il semblait chercher quelque chose au milieu des paillasses et des objets de toute sorte abandonnés par les blessés.

— Entrons doucement, dit Jean, il fait noir. Il ne nous verra pas.

Les deux métis s'avancèrent à pas de loup vers l'échelle qui conduisait dans la tour.

Cependant, l'homme se baissait, tâtait, par terre, un petit sac et en tirait une bouteille qu'il déboucha incontinent et dont il huma longuement le contenu.

A ce moment, il releva la tête, et la lumière de la lanterne lui éclaira le visage.

Dans l'ombre, les deux frères avaient tressailli.

— Le Loucheux! soufflèrent-ils ensemble.

— Le Judas! gronda Pierre... ça me donne une fameuse envie de lui envoyer...

— Impossible! interrompit Jean à voix basse... ça mènerait trop de bruit. Puis, faut se dépêcher, rapport au sauvage dont t'as réglé le compte: ses "reliques" pourraient donner méfiance à d'autres.

Pendant qu'ils gagnaient l'échelle, l'Indien, au fond de l'église, ingurgitait, à petites lampées, le contenu de la bouteille.

— Vois-tu c't'ivrogne! souffla le cadet. Pendant que ses amis se battent, lui vient "icite" voler le rhum qu'on gardait pour les blessés!

Avec des précautions infinies, ils gravirent les échelons de bois dont quelques-uns, malgré tout, gémirent sous leur poids.

Pourtant grâce à la canonnade et à la fusillade du dehors, ils purent espérer, en atteignant la plate-forme, que le Loucheux, tout à ses bouteilles, d'ailleurs, n'avait conçu aucun soupçon de leur présence.

Une seconde échelle, beaucoup plus courte, conduisit Pierre jusqu'à l'endroit où La Rose avait planté le drapeau.

Il était là toujours, la hampe solidement fixée au bord d'une lucarne et flottant à l'air libre, sous le ciel étoilé.

Avec une sorte de respect, Pierre, ayant coupé les liens qui le retenaient, l'attira doucement à lui.

A quelques mètres au dessous, Jean, la tête levée, suivait attentivement l'opération.

Tout à coup, il tressaillit.

— Ah! disait une voix bien connue, les Sang-Mêlés sont revenus chercher leur signe de ralliement.

Jean, dans une brusque volte-face, saisissait son revolver lorsque le Loucheux, levant le bras, s'écria:

— Ne tire pas! L'Indien ne veut aucun mal au Sang-Mêlé. Si tu tires, dans un instant, vingt Pieds-Noirs seront ici. Tu feras donc mieux de te tenir tranquille.

— Le chien a raison! s'écria rageusement Pierre, qui s'était arrêté au milieu de l'échelle, le drapeau dans une main, accroché de l'autre à un barreau. Mais, dis-moi donc, Pitre-le-Loucheux, lequel vaut mieux: se livrer à un guerrier Pied-Noir ou à un homme qui a trahi les siens?

— La vengeance est douce au coeur de l'homme rouge, répondit le Cri sans s'émouvoir. Il ne trahira pas ses amis, mais il veut se venger de ses ennemis.

— C'est pour cette raison, sans doute, qu'il a passé dans le camp des soldats de la Mère-Blanche? fit Jean avec ironie.

— Sache donc, Sang-Mêlé que l'Indien déteste les soldats de la Mère-Blanche.

Mais il hait bien plus que l'homme qui l'a frappé à la face et le mauvais magicien de notre village. Les gens du Canada me payent pour les servir, et je me contente de boire leur eau de feu. Mais il m'aideront, en prenant le village à satisfaire ma vengeance en tuant le chef sang-Mêlé qui m'a insulté, ainsi que le magicien. Quant à vous, je ne vous en veux pas. Toi, tu m'a tiré des mains du "manitisko" lorsqu'il m'accusait d'avoir tiré sur celui-ci. Je m'en souviens. Allez, vous pouvez emporter votre emblème. Non seulement, le Loucheux ne vous trahira pas, mais il vous aidera même, au besoin, dans cette entreprise.

Le Peau-Rouge avait prononcé cette petite harangue avec une volubilité extraordinaire, sous l'influence de la passion et, peut-être aussi, de l'ivresse commençante.

Mais, en dépit de l'apparente sincérité de son accent, ni Pierre ni Jean ne voulurent braver la possibilité d'être dupes de cet homme étrange et dangereux.

— Merci de tes services, dit l'aîné, non sans brusquerie. Nous avons coutume de faire nos affaires nous-mêmes.

— Pourtant, ajouta le cadet plus conciliant et, dans la circonstance, plus avisé, si tu veux nous dire combien d'éclaireurs sont postés aux abords de la maison du Grand-Esprit, nous ouvrirons avec plaisir nos oreilles à tes paroles.

— C'est chose facile, Sang-Mêlé. Il y en a cinq devant, environ le même nombre derrière, et beaucoup, beaucoup d'autres plus loin qui surveillent le bois du côté où on ne se bat pas. Mais, quel est ce bruit que j'entends en bas?

La canonnade s'était tue, la fusillade s'était ralentie, et, dans ce calme relatif, montait, en effet, de la porte de l'église, un concert d'imprécations.

— Ce sont les éclaireurs, dit le Cri au bout d'un instant. Il se passe quelque chose. L'Indien doit s'éloigner, car il ne convient pas qu'on le trouve en ce lieu avec vous. Que mes deux frères sachent pourtant que je ne les vendrai pas!

— Dans l'espèce des "gensses" qui ne valent pas cher, on ne dénichera pas vite son pareil! déclara Pierre lorsque le Loucheux eut disparu.

Mais c'est pas tout ça, reprit-il vivement. On n'a que trop jasé. S'agit, à c'te heure, de "démarrer d'icite", quoique la chose ne soit pas commode.

— C'est mon avis, avoua Jean. Entends-tu les Pieds-Noirs en bas? Y crient comme une volée de corbeaux, et je suis sûr que c'est autour du cadavre de l'éclaireur que t'as expédié!

— Ca se pourrait ben. Puis de ça j'ai "doutance" que le maudit Loucheux va nous jouer un tour. Je me méfie de lui comme de la "picotte". Qui a trahi trahira.

— En ce cas, en avant! conclut le second des La Ronde en prenant l'échelle.

A peine avaient-ils descendu quelques échelons qu'une clameur furieuse retentit en bas de l'intérieur même de l'église.

(A suivre.)

Pour un calendrier à effeuiller

De ces feuillets légers, amie, à chaque soir,
Songeuse, vous viendrez diminuer le nombre;
Et le jour qui, naissant, vous avait dit espoir,
Se perdra pour mourir au fond de la nuit sombre

L'un après l'autre, au loin, fuiront feuillets et jours
Feuillets et jours iront vers l'oubli dans la tombe.
Voyez, déjà c'est fait dans son rapide cours
Le dernier jour a fui, le dernier feuillet tombe.

Amie, ah! si nos jours vont si vite à la mort,
Donnons-les sans réserve au devoir qui féconde:
Et sur leurs flots alors nous voguerons au port.
Nous irons au bonheur emportés sur leur onde.

H. G.

(Le Foyer.)

PAS D'EGOISME DANS LE BONHEUR

Ma fille, disait Mme Durand à sa petite Marie, voici le moment des étrennes: dis-moi ce que tu désires, je serai heureuse de te le donner.

—Maman, je ne veux rien, répondit tristement Marie avec la candeur de ses dix ans, rien qu'un peu de sommeil pour vous qui n'avez pas dormi depuis si longtemps.

C'était vrai. Mme Durand, après une cruelle maladie, n'était encore que convalescente. Les jours s'écoulaient assez rapidement, parce qu'on l'entourait de distractions; mais les nuits, qu'elles étaient mornes! qu'elles pesaient lourdement sur cette tête affaiblie par la souffrance! L'insomnie est peut-être l'ennemi le plus cruel qui nous poursuive ici-bas. Dans l'insomnie se réunissent toutes les inquiétudes, les prévisions, les craintes.

Aussi Mme Durand disait-elle chaque matin à sa fille:

—Ah! quelle nuit j'ai passée! Mon enfant, demande au bon Dieu un peu de sommeil pour ta mère.

Marie, presque honteuse du paisible repos qu'elle avait goûté, baisait tendrement les mains de Mme Durand, et répondait:

—Maman, ça me fait de la peine de dormir pendant que vous ne dormez pas.

Sous cette pensée se cachait toute la délicatesse de l'enfant. Voyant son impuissance à soulager, elle eut voulu du moins, pauvre petite!, souffrir aussi. Elle avait dans sa chambre une statue de la sainte Vierge, et à toute heure du jour, en allant et venant, elle jetait sur la statue vénérée un regard suppliant; ce regard disait à la sainte Vierge:

—Faites-la dormir!

On était à la veille du Jour de l'An. Tout paraissait si triste dans la maison, que Mme Durand voulut distraire sa fille en lui procurant le plaisir de choisir elle-même ses étrennes.

—Tiens, Marie, dit-elle, voici une pièce de vingt francs. Geneviève t'accompagnera, et tu iras où tu voudras. Aujourd'hui Paris est curieux à voir: les magasins sont brillants. Va, ma petite, amuse-toi, fais choix de quelques objets qui te plaisent; ces vingt francs sont à toi.

Marie remercia sa mère du fond de son coeur, et quitta à regret le chevet de la chère malade, tout en souriant à l'idée d'avoir à elle une pièce d'or.

—Et vous, maman, dit-elle en fermant la porte, qu'allez-vous faire pendant que je ne serai pas là?

—Je t'attendrai, mon enfant; c'est très doux d'attendre sa petite Marie.

—Vous allez être bien seule.

—Je ne m'en plaindrais pas si je pouvais dormir.

Marie revint encore sur ses pas pour embrasser sa mère, puis elle sortit, hésitant entre la joie et la tristesse.

A peine avait-elle marché un quart-d'heure que ses idées étaient devenues plus riantes.

De si belles boutiques s'offraient à ses regards! Il y avait tant de jouets de toute espèce! Un objet entre tous frappa singulièrement Marie: c'était un poupard aussi grand qu'un vrai marmot vivant. Il était enveloppé de langes et couché dans un vrai berceau, orné de rideaux bleu de ciel. A côté du berceau, on voyait une petite valise contenant tout l'attirail de toilette du cher bébé. Celui-ci était doré de grands yeux d'émail qui regardaient la foule avec une expression bienveillante.

O poupard, que vos charmes impressionnèrent Marie! Comme elle sentit son coeur battre lorsque le marchand, qu'elle interrogeait des yeux, lui dit:

—Mademoiselle, le poupard, le berceau et la valise, tout cela pour vingt francs. Elle regarda Geneviève, puis le marchand, puis le poupard. Dans ses yeux se reflétaient le désir, l'incertitude, l'espérance, quand elle entend tout à coup partir d'un groupe de curieux arrêtés devant le magasin cette exclamation douloureuse:

—Ah! le pauvre garçon! a-t-il du malheur! Voilà son Jour de l'An flambé.

On devinait à peu près de quoi il s'agissait en voyant un pauvre garçon de quinze à seize ans, vêtu bien misérablement, et le visage attristé par une inquiétude cruelle. Il était penché vers la terre, et de ses deux mains souillées de la vase du ruisseau, il cherchait à arrêter au passage une pièce de vingt francs qui était toute sa fortune, et qu'il avait laissé échapper. Un égoût se trouvait à dix pas de là; un peu plus, la pièce y tombait, peut-être y était-elle déjà tombée. Le petit malheureux, après cinq minutes de recherche, était devenu pâle, tremblant, et, malgré son courage, il avait de grosses larmes dans les yeux. Marie vit et comprit tout cela. Chaque mot qui s'échappait de la foule ressemblait à un fer qui lui perçait le coeur. Elle dit à Geneviève:

—Approchons-nous, ma bonne, et regardons aussi par terre; qui sait si un peu plus loin nous ne verrons pas la pièce d'or? Qui sait si nous ne pourrons pas l'empêcher de tomber dans l'égoût?

L'enfant devance la bonne; elle arrive près de l'égoût. O surprise! quelque chose de jaune se voit parmi des immondices qui vont disparaître; l'eau entraîne le tout ensemble... Marie étend son bras instinctivement; il est trop tard, elle voit la pièce tomber; c'est fini.

La petite fille a le chagrin d'entendre une voix s'écrier:

—Le pauvre diable! il y renonce, et il fait bien, car elle est probablement tombée dans l'égoût. Et voilà comme le malheur arrive! Il est tout seul avec sa vieille mère paralysée; il avait amassé avec bien de la peine ces vingt francs pour acheter de la marchandise et faire un peu d'argent au Jour de l'An: bonsoir!

Il est tout seul avec sa vieille mère paralysée! Ces mots étaient tombés sur le coeur de la bonne Marie comme la plainte la plus touchante. Etre seul et pauvre à côté d'une malade qui ne peut plus rien pour elle-même, qui n'a que ce qu'on lui donne, qui ne reçoit qu'une impulsion étrangère, et dont pourtant l'esprit et le coeur restent accessibles à tous les sentiments de la vie! Oh! qu'elle avait raison de s'attrister, Marie! que tout cela est navrant!

Une pensée descend du ciel dans le coeur de l'enfant, qui ne la repousse pas, mais l'accepte avec cet élan mêlé de trouble que nous ressentons à tout âge devant un acte de dévouement. Elle évite le regard de Geneviève, se baisse, et dépose mystérieusement son trésor au bord de l'égoût, puis d'une voix que sa candeur rend incertaine:

—Ma bonne, dit-elle, voyez donc!

—Tiens! la pièce d'or!

—La voilà! la voilà! crie-t-on de tous côtés.

Le jeune garçon accourt; il ramasse les vingt francs, son oeil brille d'espoir et de bonheur.

—Mademoiselle, dit-il à Marie, vous m'avez sauvé en m'avertissant; sans vous elle tombait là-dedans, et je n'avais ni bois, ni pain, ni rien pour ma mère. Oh! comme elle va prier le bon Dieu pour vous! C'est une sainte, allez, la pauvre femme! Mais quoi donc que je pourrais bien faire pour vous.

L'enfant jeta un regard naïf sur le jeune garçon et lui dit tout bas:

—Puisque votre mère est une sainte, demandez-lui qu'elle tâche de faire dormir maman.

—Soyez tranquille, je m'en vas monter chez nous tout de suite; c'est là tout près. Elle va commencer son chapelet pour votre maman.

Il se met à courir, et monte lestement un escalier bien noir; puis la foule se disperse en jetant quelques paroles bienveillantes à la petite fille, dont néanmoins personne n'a deviné le sacrifice.

Marie était émue, bien émue; jamais on ne lui avait parlé tout haut dans la rue, jamais elle n'avait élevé la voix en public.

—O ma bonne, dit-elle, reprenons le chemin de la maison, je veux rentrer.

En même temps elle se retourne et aperçoit le poupard, le berceau, la valise, tout ce bonheur qu'on étalait sans pitié sous ses yeux. Jamais le bébé ne lui avait paru plus beau, plus frais, plus riant. Ah! quel serrement de coeur!......

Le Seigneur qui du même regard voit l'herbe verdir et les mondes rouler, le Seigneur regardait Marie et recevait, selon son désir, la prière d'une pauvre paralytique couchée sur un lit de douleurs.

O bonheur! ô surprise! Marie revint chez elle: un domestique, en ouvrant la porte, lui dit:

—N'entrez pas chez madame.

—Pourquoi?

—Madame dort.

—Elle dort?

La bonne petite passa bien doucement dans sa chambre et jeta les yeux sur la Vierge Marie.

—Merci! dit-elle. Oh! oui, il avait raison, c'est une sainte, puisque sa prière a fait dormir maman. Merci, bonne sainte Vierge!

Puis Marie ôta de son coeur et pour toujours le berceau, la valise, et le bébé lui-même.

Enfant de charité, beaucoup sera donné à vous et à ceux qui vous sont chers, parce que la bénédiction du ciel se répand sur ceux qui ont l'intelligence du malheur.

Jusqu'au soir, Mme Durand dormit, puis elle chercha sa fille: le réveil des mères n'est-il pas toujours un souvenir?

—Où es-tu, Marie?

—Près de vous, maman.

—Que ce sommeil m'a fait du bien! Je ne souffre plus, mes nerfs sont calmes, mes pensées sont douces. Allons, il y aura encore de bons moments dans ma vie.

—Quand je suis là, est-ce un bon moment? dit en riant la petite fille.

—C'est le meilleur. Embrasse-moi et montre-moi tes étrennes.

—Mes étrennes?... Oh! parlons d'autre chose.

—Comment? n'as-tu rien choisi?

—Si, j'ai choisi... vrai, je ne sais comment dire... j'ai choisi, j'ai demandé... quelque chose pour vous.

—Pour moi? qu'est-ce donc?

—Un peu de sommeil.

Ici, Marie se mit à pleurer; c'était un peu d'embarras et beaucoup de tendresse.

L'enfant raconta avec simplicité ce qui s'était passé. Sa mère, l'écoutant, se recueillait et disait en son coeur: "Mon Dieu, vous avez fait pour moi plus que pour bien d'autres: vous m'avez donné cette enfant. D'autres femmes paraissent plus heureuses, mais moi seule pourtant je suis la mère de Marie."

L'histoire de la bonne Marie vous a fait aimer ce petit coeur tendre pour les malheureux. Oh! comme on pourrait à tout âge consoler ceux qui souffrent! De très jeunes enfants font l'aumône, en se privant chaque semaine, de quelques sous puisés dans leur petit trésor. Que ceux qui possèdent encore des jouets aient soin de faire la part des pauvres au Jour de l'An.

Enfants, ne gardez pas au fond d'une armoire de vieux joujoux dont vous ne vous servez plus; rassemblez à la fin de décembre les débris de vos bonheurs passés, et puis mettez vos soins à rajuster un bras par ici, une jambe par là, à ces pantins d'autrefois, à ces poupées fanées; réunissez à ces marmites fêlées ces chiens sans queue et ces chats sans oreilles. Pour vous il n'y a plus de joie dans ce bazar mal assorti, l'enfant du pauvre en trouvera encore, et quand votre mère ira porter à la famille indigente un pot-au-feu, du pain, vous, accompagnez-la, et donnez à l'enfant un gros paquet de jeux; vous les lui montrerez les uns après les autres, vous les verrez rire, et sa mère sera encore plus heureuse que lui.

Pas d'égoïsme, dans le bonheur.

Mme de Stolz.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

L'ANNEE NOUVELLE....

Chaque saison a ses désagréments et ses jouissances. L'hiver a ses rigueurs, mais il a son Noël et son "Jour de l'An", et c'est auprès du berceau de l'enfant-Dieu que ces jours de fête commencent.

Noël éveille en notre âme une douce et pieuse joie et laisse en elle des sentiments de paix, cette paix promise et chantée par les anges à Bethléem en cette nuit merveilleuse.

Le Jour de l'An a un cachet plus triste. Nous regardons l'année qui passe et s'enfuit à jamais; c'est notre vie qui s'efface par degré, trop vite, trop vite, car plus on vieillit, plus on regrette ces jours qui s'écoulent rapidement.

Une année qui commence! Ce n'est pas sans émotion que l'on en voit poindre l'aurore; on se demande ce qu'elle sera et combien de nous en verront la fin. Car si nous remontons les jours de l'an passé, nous rencontrons bien des cercueils! Nombreux sont les vides que la mort a semés autour de nous. Que de disparus! A côté de ces pertes inconsolables, n'y a-t-il pas aussi des rêves brisés, des espérances déçues?

Mais pourquoi être triste de ce qui n'est plus? Il vaudrait beaucoup mieux regretter ces heures inutiles que nous avons perdues pour le ciel, de tout ce bien que nous aurions pu faire et que nous n'avons pas fait, par paresse ou par négligence.

Allons, ne sondons pas l'avenir; bénissons Dieu plutôt de l'heure présente. Ne regrettons plus les jours passés, mais formons de bonnes résolutions, et qu'à pareille heure, l'an prochain, nous puissions dire: "J'ai fait un peu mieux."

Mais je m'oublie, amies lectrices, j'aurais dû commencer par vous dire: "Bonne et heureuse année, pour vous et les vôtres."

L'usage d'échanger des souhaits est trouvé banal par un grand nombre qui ne voient dans ce procédé qu'une simple formule de politesse, qui trouvent ennuyeuse cette coutume de se serrer la main et d'exprimer ses voeux tout un jour, mais pour ceux dont l'esprit s'élève plus haut, un souhait sincère porte toujours bonheur, surtout quand on a la précaution de le faire approuver par Celui qui peut le réaliser.

Donc, offrons nos voeux pour que l'ange du bonheur sème, chaque jour, une fleur sur les pas de ceux que nous aimons. Souhaitons aux pauvres, du pain; aux malades, de la résignation; et à tous ceux qui souffrent et qui pleurent, une consolation à leurs douleurs.

Les souhaits sont les étrennes du coeur, et ce sont celles que vous fait bien sincèrement,

GERTRUDE.

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

Résultats du second concours. — Gagnants et mentions honorables

Le second concours d'Histoire du Canada, organisé par La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française, vient de se terminer avec les résultats suivants:

1er prix, première catégorie: Mlle Yolande Gendron, couvent de Lorette.

2nd prix, première catégorie: Mlle Simone Couture, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

1er prix, deuxième catégorie: Mlle Jeanne Ritchot, Couvent de Saint-Norbert.

2nd prix, deuxième catégorie: Barthélémy Musso, Académie Provencher, Saint-Boniface.

Les mentions honorables suivantes ont été accordées:

PREMIERE CATEGORIE

Alice Carbonneau, Couvent de Saint-Jean-Baptiste
Victorine Joyal, Couvent de Saint-Norbert.
Roméo Perron, Ecole Saint-Joseph, Saint-Joseph
Flavie Savoie, Ecole Saint-Joseph, Lorette.
Arthur Lane, Ecole des garçons, Sainte-Anne des Chênes.
Marie-Ange Létourneau, Couvent de Letellier.
Léontine Paradis, Couvent Sainte-Anne des Chênes.
Maurice Potvin, Ecole Provencher, Saint-Boniface.
Antonia Cuillerier, Ecole du Sacré-Coeur, Le Pas.
Marie-Jeanne Baril, Académie Saint-Joseph, St-Boniface.
Yvonne Marion, Couvent de Saint-Jean-Baptiste
Jean Béasse, Sainte-Rose du Lac.
Félix Jodoin, Ecole des garçons, Sainte-Anne des Chênes.
Joseph Lecomte, Sainte-Rose du Lac.

DEUXIEME CATEGORIE

Annie Jodoin, Couvent Sainte-Anne des Chênes.
Lucien Dionne, Ecole Saint-Joseph, Saint-Joseph.
Lucille LeClair, Couvent de Letellier,
Marie-Antoinette de Margerie, Couvent de Sainte-Anne des Chênes.
Hélène Royal, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.
Henri Lane, Ecole des garçons, Sainte-Anne des Chênes.
Léona Delorme, Ecole Saint-Joseph.
Simone Toussaint, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.
Nazalie Tremblay, Ecole Saint-Joseph, Saint-Joseph.
M.-Thérèse Lévêque, Académie Saint-Joseph, St-Boniface.

LES PROVINCES DE L'OUEST AU "CINEMA"



(1) Champ de blé albertain.
(2) Banff, au sein des Rocheuses.
(3) Un canal d'irrigation.

On exhibe actuellement dans certaines régions des Etats-Unis une série de vues cinématographiques montrant les diverses phases de la vie rurale dans les provinces des prairies canadiennes, mais à un point de vue quelque peu différent de celui sous lequel le public a été jusqu'ici habitué à considérer cette intéressante partie de notre pays. Préparées à la suggestion du département des Ressources Naturelles du Pacifique Canadien, ces vues font voir sous une forme pratique, l'existence qui est aujourd'hui faite aux fermiers de l'ouest; elles traitent de la culture mixte, de la culture par l'irrigation, de l'industrie laitière et des conditions nouvelles créées par l'évolution économique de ces provinces.

Une pellicule traite spécialement de l'irrigation et des avantages que ce mode de culture offre aux fermiers; elle montre la préparation du terrain pour l'irrigation, la circulation de l'eau sur le sol, la récolte des grains et de l'alfalfa et les animaux de la ferme au pâturage. On voit encore le grand barrage de Bassano, servant à alimenter le bloc d'irrigation du Pacifique Canadien à même les eaux de la rivière Bow; ce barrage est le plus important de son genre dans le monde entier et en voyant se dérouler sur l'écran l'immense et solide structure de béton, il nous vient tout de suite à l'idée que la compagnie qui a accompli ces travaux, doit nécessairement avoir une confiance illimitée dans l'avenir de l'entreprise.

La pellicule sur l'industrie laitière fait voir les progrès rapides de celle-ci en Alberta au cours des dernières années; on montre les vaches au pâturage, le trayage, l'écrémage, la fabrication du beurre, l'empaquetage et l'expédition de cette importante denrée alimentaire sur les marchés d'Europe ou vers la côte de l'océan Pacifique. Les stations installées par le gouvernement pour faire l'essai du beurre et en fixer la qualité pour la vente, et toutes les méthodes modernes en usage, soit pour l'embouteillage ou la livraison du lait aux résidents des villes, indiquent que ces nouvelles provinces ne négligent rien pour promouvoir l'industrie laitière chez elles.

Mais le fermier ne travaille pas continuellement là-bas: au contraire, l'existence qu'il mène offre aussi d'agréables diversions après les heures de labeur. Une pellicule montre une jolie ferme avec ses dépendances; le père et la mère ont terminé leurs travaux quotidiens et sont entourés de leurs enfants revenus de l'école voisine; ils projettent d'aller tous ensemble à la grande foire de Calgary. On les aperçoit plus tard se mêlant à la foule réunie sur le terrain de l'exposition, ils visitent les divers stands, voient les courses d'autos et de chevaux, admirent les animaux de race en exhibition et reviennent ensuite chez eux après avoir passé une très intéressante journée. Plus tard, au milieu de la belle saison, ils se rendent dans un des nombreux endroits de villégiature de leur province, sur les rives d'un lac où la pêche est abondante, la plage excellente et le canotage à la portée de tous. S'ils désirent faire un stage au sein des majestueuses montagnes Rocheuses, Banff n'est qu'à quelques heures de distance par chemin de fer; les vues de cet endroit que l'on projette sur l'écran font voir des paysages uniques de pics, de glaciers et de verdoyantes vallées qui donnent aux spectateurs le désir d'aller admirer de leurs yeux cette contrée superbe, que l'on peut comparer avantageusement aux plus belles parties de la Suisse et du Tyrol.

Les fermiers de l'Ouest et surtout ceux de l'Alberta, ne mènent certainement pas la monotone existence que l'on croit généralement et le fait qu'ils ont à leur disposition tous les avantages de passer agréablement leurs loisirs, est comme on le voit, amplement démontré par ces vues cinématographiques.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILES

LE DIMANCHE APRES LA CIRCONCISION

S. Matthieu, Ch. 2, 19-23

Hérode étant mort, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph dans la terre d'Egypte, et lui dit: "Lève-toi, car ceux qui en voulaient à la vie de l'Enfant sont morts." Joseph s'étant levé, prit l'Enfant et sa mère et vint dans la terre d'Israël. Mais, apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode, son père, il n'osa y aller, et, ayant été averti en songe, il se retira dans la Galilée et vint habiter une ville nommée Nazareth, afin que s'accomplît ce qu'avaient dit les prophètes: "Il sera appelé Nazaréen."

EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR

S. Matth., II, 1-12

Jésus étant né à Bethléem, ville de Juda, aux jours du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem et demandèrent: Où est le Roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. A cette nouvelle, le roi Hérode se troubla et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et ayant assemblé tous les princes des prêtres et les docteurs du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ. Ils lui répondirent: A Bethléem, ville de Juda, selon ce qui a été écrit par le Prophète: Et toi, Bethléem, ville de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël. Alors Hérode prit les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue, et les envoyant à Bethléem, il leur dit: Allez, informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que moi-même j'aille aussi l'adorer. Après avoir entendu ces paroles du roi, ils partirent; et en même temps l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, allait devant eux jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent remplis d'une grande joie, et, étant entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant (on fléchit le genou), ils l'adorèrent. Puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe; et, ayant reçu en songe un ordre du Ciel de ne point aller retrouver Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

SOYONS VRAIMENT DES CATHOLIQUES

Programme des Voyageurs de Commerce Catholiques qui constitue un enseignement

A l'occasion d'une conférence de M. Henri Bourassa, sur l'Apostolat laïque, M. J.-A. Bernier, président du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, énonça tout un programme qui vaut d'être lu et médité.

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs.

Depuis quelques années, la mode est aux révolutions. Si l'on examine la carte du monde, du nord au sud, et de l'est à l'ouest, on constate que l'univers bouillonne, et qu'à peu près toute la géographie est en grève.

Les Voyageurs de Commerce, en hommes qui se respectent, n'ont pas voulu rester en arrière; ils ont même pris les devants, selon l'esprit de leur métier, et il y a déjà cinq ans qu'ils ont fait leur petit coup d'état et proclamé leur... autonomie.

Et voilà encore un nouveau petit peuple, peuple nomade et remuant, certes, puisque c'est le peuple des voyageurs! Chose curieuse à noter cette race bizarre a fait sa révolution à l'envers! Alors que le monde ordinaire, en se révolutionnant, perd l'équilibre et se tourne sens dessus dessous, les Voyageurs de Commerce, eux, qui étaient plus ou moins sens dessus dessous, se sont trouvés d'aplomb. Au lieu de devenir bolchéviks, ils ont cessé de l'être; au lieu de déserter l'armée du bien, où la plupart n'étaient pas enrôlés, ils sont rentrés dans le rang, ou plutôt se sont organisés en francs tireurs, et en brigade volante.

C'est à l'automne de 1914, Mesdames, Messieurs, qu'au sortir d'une retraite fermée à la Villa Saint-Martin quatorze voyageurs, persuadés de leur influence possible pour le bien dans leurs milliers de rencontres d'hôtels et de chemin de fer, et désireux de maintenir l'esprit chrétien de notre population et de le développer, s'il y a lieu, fondèrent leur premier cercle catholique, qui compte aujourd'hui, près de 180 membres, sans compter les petits frères! Car les voyageurs ne sont pas partisans du "fils unique"! Le Cercle de Québec s'organise en 1916; Sainte-Marie de Beauce et Saint-Hyacinthe, en 1917; Hull et Ottawa, en 1918, et cette année nous apporte les Trois-Rivières et Sherbrooke, notre petit dernier, qui n'a pas trois mois et qui a déjà fait sa retraite fermée. Tous les cercles se soudent en une même association dont le siège social est à Montréal, et qui compte aujourd'hui près de 500 membres.

Nous ne sommes pas au bout de nos espérances. 1920 s'annonce formidable, la révolution mijote partout. Chicoutimi et la Rivière-du-Loup lèveront bientôt l'étendard de la révolte?... non, de la Croisade; et nous avons des intelligences dans la place, encore, à Valleyfield, à Granby, à Lévis, et même peut-être, qui le croira? dans la ville sacro-sainte du loyalisme, à Toronto! Rien ne résiste au zèle de nos propagandistes; à voir leurs succès, on dirait de véritables "Fermiers Unis"!

Mais dormez sans crainte, gouvernements de notre pays! Les Voyageurs ne font pas de politique; leur idéal est autre, plus élevé, moins pratique: ils essaient d'imiter cette race admirable de guerriers du Moyen-âge, les Chevaliers Errants qui vouaient à Dieu leurs armes et leur vie, qui juraient de défendre partout la justice et la faiblesse, de "marcher dans la "droite voie" et de combattre les bons combats pour toutes les justes causes de l'Eglise et de la Patrie. Les Voyageurs courent les routes du pays, vendant sans doute les articles du patron, pour gagner la vie de la famille, mais aussi, mais peut-être surtout, pour quelques-uns, donnant sans marchander, semant partout les bonnes paroles et les bons exemples, se montrant selon le mot de Veuillot, "effrontément catholiques", bataillant pour la langue et la foi, réclamant l'usage public du français, disant un bon mot, plaçant un bon livre, réfutant une objection, invitant à une retraite fermée, toujours alertes, toujours gaillards, "faisant sonner les vérités comme des éperons."

C'est bien dans l'esprit de leur idéal que le comité général de l'Association a demandé une conférence à cet autre paladin, à ce lutteur de profession, qui a voué sa vie à la propagation de l'idée, à ce grand chevalier sans peur et sans reproche, qu'on est sûr de trouver au premier rang, là où la bataille est dangereuse et belle, partout où la Foi, la Langue, l'Honneur et la Liberté réclament un champion, ou "un martyr".

Mesdames, Messieurs, un mot résumera l'inutile présentation: le sujet l'"Apostolat laïque" se traite ce soir par un "professionnel".

VIENT DE PARAITRE

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires" par Mgr A. Béliveau. Prix 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 le mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

QUEL EST LE VRAI ROLE DES LAIQUES?

L'apostolat laïque — Un exemple

Dans une récente conférence, M. Henri Bourassa traitait devant le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de l'Apostolat laïque. C'est une question aussi importante au Manitoba que dans la province de Québec. Aussi lira-t-on avec intérêt ce qu'en dit M. Bourassa.

LES LAIQUES

Le rôle des laïques dans l'Eglise, il a commencé le jour où Notre-Seigneur faisant tous les hommes participants à la nature divine, les a tous appelés à coopérer à l'oeuvre de la Rédemption.

Magnifique prérogative et terrible responsabilité! Au jour des suprêmes rétributions, il ne nous sera point demandé compte seulement de ce que nous aurons fait pour le triomphe de la justice et de la vérité en nous, mais de ce que nous aurons fait pour éclairer les intelligences et fortifier les coeurs.

La tâche serait impossible sans la grâce de Dieu, mais le Christ a pourvu à notre insuffisance. Et l'orateur fait un large et rapide tableau du secours apporté par le Christ à l'homme par la promulgation de la double loi d'amour et d'ordre sur laquelle reposent les seules bases possibles de l'ordre social, par la fondation de son Eglise, etc. Puis, il rappelle les prémices de l'apostolat laïque, l'appel fait aux laïques par les apôtres eux-mêmes. Il montre qu'à travers l'histoire, en dépit des vicissitudes des temps, l'Eglise n'a jamais cessé, comme aux premiers jours, de faire appel à l'action des laïques, de les inviter, sous la direction du corps enseignant et dirigeant, à mettre au service des autres, la grâce et les secours qu'ils ont reçus.

Cette coopération nécessaire et obligatoire des laïques à l'apostolat, on est trop porté à l'oublier aujourd'hui. C'est pour une part, réaction naturelle contre l'ingérence abusive au temps du gallicanisme dans le domaine des clercs; c'est aussi le fruit de la pénétration insidieuse de l'individualisme protestant, de l'égoïsme jouisseur, du matérialisme intense. On s'habitue à croire que le clergé dans l'Eglise, c'est comme l'avocat ou le médecin, un spécialiste auquel toutes les questions religieuses doivent être laissées. Et pourtant, comme le disait un jour un vénérable évêque, le clergé a besoin plus que jamais du concours bien ordonné des fidèles.

L'APOSTOLAT LAIQUE — UN EXEMPLE

Insistant sur le caractère d'ordre que doit revêtir cette coopération des laïques, sur sa subordination à l'autorité des pasteurs, l'orateur en montre ensuite la bienfaisance. Il indique comment elle peut atteindre des milieux que ne toucherait point l'action directe du prêtre et quelles formes multiples elle peut prendre. Il cite l'exemple concret de l'Association qui les a réunis ce soir. Sortie de cette modeste maison de Saint-Martin d'où rayonnent déjà tant de faisceaux lumineux, d'où coulent tant de sources de grâce, l'Association a opéré dans sa profession même une sorte de révolution. Elle a mis au service de toutes les bonnes causes l'énergie de ses membres, leur mordant professionnel, leur expérience des milieux les plus divers. Par l'exemple surtout, elle a mené une vigoureuse, une efficace campagne pour la sobriété et la pureté des moeurs et contre le blasphème. Jusque chez ces pauvres hommes de chantier dont certains ne peuvent prononcer deux mots sans outrager les noms les plus sacrés, elle a porté sa propagande sans prétention, faite de beau courage, de foi profonde, de parfaite connaissance des hommes et des milieux. En contact quotidien avec des hommes de toutes les classes, de tous les milieux sociaux, les voyageurs n'ont pas tardé à constater les dangers des mauvaises lectures, du mauvais livre et du journal qui porte partout n'importe quoi, qui développe une curiosité morbide, fausse le sens des proportions, atrophie les énergies. Contre ce danger encore ils se sont efficacement efforcés de réagir. Et ils ont — c'est l'un des plus grands services qu'ils nous aient rendus — porté avec leur joyeuse franchise, avec leur crâne allure, un coup bienfaisant à l'une de ces maladies qui ravagent plus profondément les peuples conquis et qui ont porté trop longtemps le joug: le respect humain.

Notez bien que tout cela n'a pas empêché les voyageurs de commerce de s'occuper de leurs intérêts professionnels, ni d'action sociale ou nationale, pas plus que cela ne les a empêchés de s'acquitter avec une scrupuleuse conscience du travail qui est leur gagne-pain. Ils ont mené pour le respect des droits du français l'une des plus magnifiques luttes qui soient; ils ont constitué une bibliothèque technique où leurs membres peuvent se perfectionner dans leur métier, ils ont constitué un bureau de placement auquel s'adressent déjà, les grandes maisons, même dirigées par des Anglo-protestants, qui sentent de plus en plus que d'être franc et sans dol, d'appartenir à une race et d'en être fier, d'appartenir à la foi catholique et d'en être le fidèle disciple, c'est la plus haute, la plus constante des garanties d'ordre moral et de valeur professionnelle.

Résumant l'oeuvre des voyageurs de commerce, les encourageant à la poursuivre avec énergie et persévérance, incitant à les imiter les hommes de toutes les classes, l'orateur montre ensuite comment les voyageurs n'ont pu accomplir cette oeuvre qu'à raison de leur qualité de laïques, et de laïques catholiques guidés, disciplinés, tenant dans l'Eglise leur place et rien que leur place.

Nous avons déjà donné un résumé de la conférence de M. Bourassa sur le rôle social des laïques. Voici la seconde partie, dans laquelle il traite du désordre. Il y fait entendre de dures mais salutaires vérités.

D'OU PROVIENT LE DESORDRE SOCIAL?

L'athéisme — La place de l'Eglise — Occasion favorable — Un appel

Abordant la seconde partie de sa conférence: le rôle que doivent tenir les catholiques dans la société civile, l'orateur relève l'une des phrases du discours de M. Bernier sur l'épidémie de révolutions qui sévit sur le monde. La situation est tragique, elle est effroyable, dit-il, mais une chose épouvante plus que tout le reste: c'est la concentration des esprits sur les désordres matériels et sur les révolutions politiques; c'est l'oubli du désordre essentiel, de la cause première de toutes ces révolutions. Sans doute les désordres matériels sont énormes, et l'on a le devoir de s'employer à les réparer, mais comment peut-on espérer remettre dans le monde un ordre général et permanent si l'on ne s'efforce point de guérir le mal de fond, le désordre premier, qui est la cause de tous les autres?

Or ce désordre premier, c'est l'oubli de Dieu, créateur et ordonnateur des êtres et des choses, rédempteur des hommes, inspirateur et régénérateur des sociétés. Dieu est absent des préoccupations des hommes publics. Dieu est absent de l'esprit et de la conscience des hommes d'Etat. Il est absent de cette Société des Nations par laquelle on a voulu refaire le monde, il est absent de ces traités par lesquels des peuples ont voulu régler leurs relations mutuelles, il est absent de ce code du travail qui prétend refréner les colères populaires et dompter les appétits du capital.

Et pourtant combien d'hommes publics, combien de publicistes ont paru s'apercevoir que, pour la première fois depuis Constantin, on avait dans l'Europe chrétienne chassé Dieu des négociations de paix? Chose plus douloureuse encore, en pays catholique même, cette manifestation publique d'athéisme ne paraît ni scandaliser, ni effrayer, ni même étonner l'opinion. On discute sur le plus ou moins de solidité du précaire édifice de la Société des Nations, on prétend que les vaincus n'ont pas été suffisamment muselés ou que le vainqueur s'est trop abondamment servi au détriment de ses associés, mais de cet oubli fondamental, de ce vice de fond, presque personne ne paraît s'apercevoir.

Autant qu'on en peut juger par l'incomplète information que nous apportent les dépêches, il n'y a qu'au Sénat américain — et disons-le à l'honneur des Etats-Unis — que la question paraisse avoir été soulevée. Un sénateur a suggéré qu'on fit à Dieu quelque place dans le traité. Il a recueilli vingt suffrages et sa proposition a été élégamment égarée.

Et pourtant on ne rétablira, on ne fondera rien de solide sur l'oubli de Dieu et la haine des classes, car l'oubli de Dieu a pour corollaire essentiel la haine des hommes. La société ne retrouvera son équilibre, la société ne se sauvera qu'en rétablissant Dieu dans tous ses droits, qu'en lui redonnant partout, dans la famille, dans l'éducation, dans les activités sociales, dans la production intellectuelle, dans les affaires, dans la politique, la place, et toute la place qui lui appartient. Où il n'y a pas de place pour Dieu, il n'y a de place pour rien de stable, rien d'ordonné.

LA PLACE DE L'EGLISE

On ne réinstaurera Dieu dans ses droits que par l'Eglise et par l'effort individuel et collectif de tous les catholiques.

Nous faisons assez volontiers le "meâ culpâ" des vieilles sociétés européennes. Sommes-nous bien sûrs d'échapper à tous les maux qui les rongent? Et si une philosophie perverse publiquement prêchée est très dangereuse, la même philosophie inconsciemment vécue par les masses l'est-elle moins?

Regardons la situation en face. Voyons que nous souffrons plus ou moins profondément de l'athéisme pratique des sociétés européennes et que nous souffrons de maux spéciaux, dus à notre situation particulière. Le contact intime que nous avons avec les protestants a affaibli chez trop d'entre nous la pureté et la vigueur des croyances, développé le respect humain et une sorte de lâcheté morale. On a fini par considérer qu'il est certains domaines où le magistère de la foi n'a plus sa place, par croire que la conscience doit être exclue du champ des activités politiques et sociales. Certains ont tendance à considérer que la religion est tout entière dans les pratiques cultuelles et que ce qui nous distingue des protestants, c'est que nous faisons maigre le vendredi et qu'ils mangent de la viande, que nous allons à la messe le dimanche et qu'ils vont ou ne vont pas au temple.

Dans cette insuffisance du sentiment religieux, dans ce défaut de formation claire et précise, vous trouverez l'explication de la neutralité de trop d'oeuvres, de la défaillance d'hommes politiques de tous les partis lorsqu'il s'agit d'affirmer dans la vie publique un principe catholique. Là aussi vous trouverez l'explication de cette laïcisation graduelle de certaines de nos écoles par la surcharge des programmes.

Avec notre manie de parvenus de vouloir faire tout apprendre à nos enfants nous en arrivons à ce résultat d'encombrer les programmes et de tasser de plus en plus, dans un coin de moins en moins important, ce qui concerne la religion. Croit-on que cette laïcisation pratiquée à l'intérieur de nos écoles, par la rupture d'équilibre entre l'enseignement des matières profanes et celui des matières religieuses, par la raréfaction de l'atmosphère religieuse, soit moins dangereuse que l'autre, celle qui s'impose du dehors, par voie législative?

OCCASION FAVORABLE

Une occasion se présente, peut-être unique dans notre histoire, qui nous offre une magnifique occasion de réagir, qui nous le commande avec une force exceptionnelle.

La poussée révolutionnaire européenne, les bouillonnements que l'on entend déjà aux Etats-Unis et dans le Canada anglais ont inspiré à tous les jouisseurs une peur salutaire. Les capitalistes se tournent vers la province de Québec comme vers le suprême refuge de la paix et de l'ordre social. Dans les feuilles mêmes où vous pouviez à loisir, il y a deux ans à peine, recueillir l'écho des cris de haine contre nous, vous retrouvez maintenant des éloges ébouriffants. On nous prodigue les avances avec un empressement... presque indécent. Sachons faire comprendre aux trembleurs, à nos nouveaux admirateurs que l'Eglise est autre chose qu'un bureau de recrutement pour les policiers et les pompiers de la paix sociale; qu'elle ne peut sauver la propriété et l'ordre social qu'à la condition d'exercer sa pleine action sur les âmes et les consciences, sur les volontés et les caractères, par tous les moyens que Dieu a mis à sa disposition.

Aussi encore faut-il faire comprendre aux Anglo-Saxons que, pour être moins importantes que le facteur proprement religieux, les vertus propres des Canadiens-français, leurs traditions d'ordre, d'obéissance et de liberté bien équilibrée, de sociabilité et de bon goût, ne profiteront à la société canadienne tout entière que dans la mesure où la tradition canadienne-française se perpétuera et se propagera.

Sachons comprendre les Anglo-Saxons. C'est une rare espèce d'hommes et qui possède d'admirables qualités. La Providence leur a départi des facultés de gouvernement qui font tout de suite songer aux Romains, elle y a joint les qualités d'hommes d'affaires qui caractérisent les grands adversaires de Rome. Mais un peuple ne peut tout avoir. Et l'Anglo-Saxon ne paraît pas avoir eu le don de comprendre l'âme des autres peuples. Son attitude à leur endroit dépend dans une large mesure de l'avantage ou du désavantage qu'il trouve à leur contact. C'est pourquoi il était sincère dans son antipathie lorsque nous le gênions; c'est pourquoi encore il est sincère dans sa sympathie d'aujourd'hui. Sachons profiter de cette sympathie pour lui faire comprendre les conditions qui règlent et fondent notre valeur.

UN APPEL

Soyons donc hardiment Canadiens français et catholiques. Multiplions les réunions d'apostolat, répandons partout la bonne nouvelle et surtout prêchons d'exemple.

Prêchons d'exemple et faisons de l'apostolat d'abord dans notre cercle familial. Notre vie de famille a subi une baisse. Relevons-nous. Ayons le respect vécu du vieillard, de la femme, de l'enfant. Développons les vertus de probité, de droiture, de franchise. J'ai assez souvent dit, en comprimant parfois les battements de mon coeur, les faiblesses de la vie française, pour pouvoir déclarer ici qu'en matière de probité nous aurions des leçons à prendre chez nos cousins d'Europe. Gardons notre foi: elle seule nous apporte la plénitude du salut; attachons-nous à notre Eglise: elle nous garantit l'infaillibilité de la doctrine, l'intangibilité de la morale; attachons-nous à nos traditions, mais souvenons-nous que le plus sûr moyen d'en imposer le respect aux autres, c'est de commencer par les respecter nous-mêmes.

Mais comment pourrons-nous accomplir toutes ces oeuvres d'apostolat, comment pourrons-nous démontrer par les faits la supériorité de notre foi et de nos traditions? se demande en terminant l'orateur. Et il répond, dans un dernier appel: par les moyens qu'ont employés les Voyageurs de commerce, par l'utilisation de toutes les forces que l'Eglise met à notre disposition, par la piété vraie, par la prière, par les sacrements.

PROPAGANDE

"CONTES HISTORIQUES"

La nouvelle série des Contes Historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est maintenant en vente au Comité de Propagande LaVérendrye de Saint-Boniface. On ne doit pas oublier que cette série compte huit sujets canadiens en images, sur le modèle des "Contes" qui circulent déjà en assez grand nombre dans notre province du Manitoba.

Nous avons répandu, en effet, près de mille copies de la première série de ces "Contes", exactement neuf mille quatre cents feuilles, dont dix sujets constituaient la série. Avec la nouvelle année, nous espérons voir pénétrer les nouveaux "Contes" dans toutes les paroisses ou familles où les premiers ont reçu le meilleur accueil possible.

Pourquoi ne joindrait-on pas ces "Contes Historiques" aux autres petits cadeaux du Jour de l'An que les parents aiment à donner à leurs enfants? Ceux-ci apprendront par l'image et un court récit, ce que furent Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Robert Giffard, Lambert Closse, Charles Le Moyne, Pierre Le Moyne d'Iberville, Mère de l'Incarnation et Charles Michel de Salaberry.

Chaque série se vend 15 sous franc de port.

Nous avons encore quelques copies de la première série qui se vendent aussi 15 sous franc de port.

Voir notre liste complète de livres, brochures et tracts, en page 9, 7me colonne.

Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

Doit-on dire avec liaison sept et trois font-t-onze ou sans liaison sept et trois font onze? — Ni l'un ni l'autre, attendu que sept et trois font dix et non pas onze.

En Province

SAINT-CHARLES

Nous avons été favorisés d'avoir eu les "Quarante-Heures". Quelle consolation pour un coeur chrétien d'être si étroitement uni à Notre-Seigneur, en ces quelques jours de prières. Grâce à Dieu, la température était tout à fait favorable pour la nombreuse assistance, qui se pressait aux pieds des autels.

Mardi, le 1er jour, ouverture des Quarante-Heures, nous avons joui de la présence de plusieurs Messieurs du Clergé: M. l'abbé Rhéaume, curé de Sainte-Anne officiait, assisté de notre bon curé comme diacre, et de M. l'abbé Dumoulin, comme sous-diacre, qui nous donne en même temps le sermon de circonstance. Il nous explique l'origine et le but des Quarante-Heures.

Malheureusement, M. le curé tomba malade; une bronchite aigüe le retint dans sa chambre pendant plusieurs jours. Il regrette beaucoup de ne pouvoir assister aux offices.

Heureusement, que plusieurs prêtres ont bien voulu prêter leur concours. Le soir, M. l'abbé Hogue, curé d'Elie, officiait. Il fut touchant dans son sermon sur l'assistance à la messe comme amende honorable.

Le 2ième jour, M. le curé Hogue, chante la messe de la paix, avant et pendant laquelle il distribua un bon nombre de communions. Le soir, à l'heure d'adoration, M. l'abbé Lambert, curé de Sioux-Lookout, présida l'office et prêcha éloquemment sur l'Institution de la Sainte-Eucharistie.

Le 3ième jour, le Rév. Père Bourdival, S. J. professeur de philosophie au collège de Saint-Boniface, officia. Il parla avec chaleur et l'éloquence que nous lui connaissons, sur l'action de grâce et la persévérance dans les bonnes résolutions prises.

Parmi nos distingués visiteurs, il faut mentionner l'ancien confrère de classe de M. Lee, M. l'abbé Bastien, curé de Saint-Eustache, qui malgré [illegible] de Saint-[illegible] [illegible] à [illegible].

Nous disons un sincère remerciement à tous ces bons prêtres, pour leur aide généreuse envers notre cher curé.

Pendant ces jours, nous avons eu la visite du Rév. Père [illegible] O. M. I. du Juniorat, ainsi que M. l'abbé Paille curé de Rainy River.

Nos remerciements les plus empressés aux dames de Sainte-Anne pour le don d'un joli brûle-cierge qui contribuera à l'embellissement de notre petite église.

McCREARY

Il y a à peine quelques semaines, la presse dans le Canada et même des Etats-Unis livrait à notre langue et à tout ce qui est canadien-français une lutte acharnée et fanatique. Mais voilà qu'un sentiment tout à fait contraire vient d'éclore aux quatre coins du pays. En effet il ne se passe pas une semaine sans que les journaux anglais, même des feuilles naguère les plus fanatiques et à la teinte jaune la plus prononcée, ne fassent soit l'éloge d'un des nôtres, soit celui de notre langue, soit même celui de notre race entière. Des qualités jusqu'ici inconnues sont découvertes chez nous, nous voilà le pilier sur lequel se pose l'avenir du Canada. La province de Québec jusqu'ici accusé d'ignorance crasse, d'arriérée est devenue la province modèle, ses hommes publics des génies. Notre patois moitié sauvage moitié autre chose est devenu la langue des fines nuances, remplie de riches expressions et une source inépuisable de jouissances pour ceux qui l'étudient. Des ouvrages du genre d'un "Clash", "Birthright" etc. sont certainement pour quelque chose dans ce revirement inattendu. Ecrits par des canadiens anglais, personnages influents, hommes dont on ne peut mettre en doute l'esprit de loyauté et de patriotisme, ces ouvrages basés sur notre histoire nationale fourmillent d'arguments historiques en notre faveur et nous montrent les vrais défricheurs du Canada, prouvant toujours à la lumière de l'histoire que si ce sol canadien, qui est pour nous notre seule patrie, est devenu habitable et fertile c'est qu'il fut arrosé des sueurs et du sang de nos missionnaires et ancêtres intrépides.

Certes tout n'est pas rose encore pour les nôtres et même à l'heure actuelle nous sommes témoins de bien des intolérances de la part de la majorité. Cependant le travail infatigable et désintéressé des apôtres de la bonne entente commence à porter fruit à nous canadiens-français de ne pas s'endormir dans une fausse sécurité. Notre langue qui du jour au lendemain est devenue la plus belle ne doit pas être pour nous un sujet de honte. Saisissons toute occasion de la mettre en vedette tout en usant de tout. Ne rougissons pas de parler français entre nous quand il y aurait cent anglais témoins de notre conversation si nous ne voulons pas faire preuve de cette docilité servile du chien qui le fait se traîner aux pieds de son maître après avoir reçu le fouet.

Le service anniversaire de feu Mde A. Levaux fut célébré lundi passé à cause du départ de Mr. Levaux pour Montréal ce service a dû être avancé de quelque jours. Tous les membres de la famille Levaux ainsi que de nombreux amis assistaient à ce service.

Un Canayen.

DUNREA

Le jour de l'an

Le nouvel an amène avec lui tout un cortège de pensées, de souvenirs et de résolutions. Il semble parler à tous de différentes manières suivant la classe de personnes à qui il s'adresse.

Aux cheveux blancs, à ceux qui ploient sous le poids des années, il leur fait voir qu'ils sont prêts de la tombe, et les engage à s'y préparer du mieux qu'ils le peuvent pour comparaître devant le Souverain Juge.

Aux hommes d'âge mûr, il les exhorte de montrer le bon exemple à tous ceux qui les entourent et particulièrement à leurs enfants afin de leur laisser un passé de probité et d'actions exemplaires.

Aux jeunes gens et aux adolescents, il les fait penser à l'avenir qui s'ouvre devant eux, avec ses joies et ses peines. Il leur suggère d'y entrer avec l'intention d'accomplir toujours de mieux en mieux le devoir, quel qu'il soit lorsqu'il leur est commandé.

Aux enfants, il les exhorte à obéir à leurs parents et à bien profiter des leçons qui leur sont données soit par ceux-ci, soit par leur maître, car ils se repentiront tôt ou tard de ce qu'ils auront perdu durant ce bel âge de l'enfance.

Enfin il rappelle à tous qu'une année vient de s'écouler, et renouvelle dans la pensée de chacun les fautes commises et les bonnes actions accomplies.

Il nous engage [illegible] à faire des résolutions pour l'année qui commence en n'oubliant pas d'avoir toujours devant notre esprit les exemples d'humilité et de sagesse que nous donnent l'Enfant Jésus dans la crèche de Bethléem.

Puisse cette année être pour tous une sainte et heureuse année remplie de bonnes actions, et de mérites devant Dieu.

P. B. G.

SAINTE-AMELIE

On parlait depuis quelque temps de l'éventualité de l'arrivée parmi nous de M. Deslaurier de Starbuck. Aujourd'hui la probabilité a fait place à la certitude. Il est tellement vrai que M. Deslaurier sera des nôtres, qu'il vient d'acheter une terre à M. J.-Bte Gambillotte. Souhaitons la bienvenue à cette nouvelle famille et espérons que la propriété acquise fera son bonheur. M. Deslaurier est le gendre de M. Fr. Marion.

M. Ed. Landry ayant démissionné comme membre du Conseil Municipal, c'est M. Fr. Carrière qui siègera à sa place. Avec l'instruction, le bon sens et le dévouement qu'a le nouveau conseiller, il semble que tout ira pour le mieux.

La série des mariages, quelque temps interrompue par l'Avent, a repris lundi dernier. M. Nestor Pepin s'est choisi une fidèle compagne en la personne de Mlle Mélanie Yockman.

M. Joseph Desrochers a le jour suivant, contracté mariage avec Mlle Georgianna Vervais dit Saint-Amour.

Contrairement à la nouvelle annoncée dans la dernière chronique, M. Grouette réside temporairement sur la terre de M. Félix Souey.

Rectifions aussi cette autre erreur parue dans le journal, relativement à l'élection des dignitaires des Enfants de Marie: Mlle Blanche Perras a été élue secrétaire-trésorier et Mlle Imelda Pinette première assistante.

Plusieurs Saint-Améliens se sont rendus à la dernière soirée dramatique de Sainte-Rose du Lac et sont revenus enchantés de ce qu'ils ont vu et entendu. Nos acteurs et actrices semblent avoir la maladie du sommeil. Il va falloir trouver un remède efficace pour qu'ils puissent nous donner une belle séance bien vite aussi.

Olivier.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 21 décembre l'A. C. J. C. donnait sa deuxième partie de cartes, laquelle fut suivie d'un délicieux réveillon dû à la générosité de deux membres intéressés: MM. E Carbonneau et H. Tessier.

Les heureux gagnants furent: 1er prix pour dames Mlle B. Morrisette. 2ième prix pour dames: Mlle F. Guenette. 1er prix pour hommes: M. N. Plamondon; 2ième prix pour hommes M. E. Bissonnette.

Avant le départ M. le curé encouragea nos vieux chants canadiens puis on se sépara heureux et contents.

S. C.

LABREVILLE

M. et Mme Arthur Malo de St-Malo, étaient en visite chez leur gendre, Albert Côté. Ils rendront aussi visite à leur oncle et à leur tante, M. et Mme John Burelle, leur cousin et leur cousine, Nap. Paradis et Ovila Gandry et Jos. Burelle et leur beau frère, Aimé Jeanotte.

VIENT DE PARAITRE

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires", par Mgr A. Béliveau. Prix: 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 le mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

THE ROYAL BANK OF CANADA

La Banque Royale du Canada

ETAT DE COMPTE GENERAL AU 29 NOVEMBRE 1919

PASSIF

A L'EGARD DU PUBLIC:		
Dépôts ne portant pas intérêt	$159,656,229.68	
Dépôts rapportant intérêt, y compris intérêt accru à la date de l'état	259,465,169.69	
		$419,121,399.37
Billets de la Banque en circulation		39,837,265.74
Balance due au gouvernement de la Puissance		14,000,000.00
Balances dues à d'autres banques au Canada	$ 13,970.88	
Balances dues à des banques et correspondants de banques dans le Royaume-Uni et dans les pays étrangers	7,449,852.42	
		7,463,823.30
Effets à payer		806,776.89
Acceptations en vertu de lettres de crédit		16,467,978.69
		$497,697,243.99
A L'EGARD DES ACTIONNAIRES:		
Capital-Actions payé		17,000,000.00
Fonds de réserve	$ 17,000,000.00	
Balance reportée du compte Profits et Pertes	1,096,418.74	
		18,096,418.74
Dividendes non réclamés	8,203.08	
Dividende No 129 (à 12 pour cent par an), payable le 1er décembre 1919	505,219.12	
Gratification de 2 p.c. pour le 50ème anniversaire, payable le 20 décembre 1919	340,000.00	
		853,422.20
		$533,647,084.93

ACTIF

Espèces courantes	$ 17,653,879.92	
Billets de la Puissance	26,735,724.00	
Monnaie des Etats-Unis	8,746,805.00	
Autres monnaies étrangères	2,545,138.41	
	$ 55,681,547.33	
Dépôt dans les réserves centrales d'or	24,500,000.00	
Billets des autres banques	3,464,200.00	
Chèques sur d'autres banques	23,757,240.33	
Balances dues par d'autres banques au Canada	17,103.80	
Balances dues par des banques et des correspondants de banque ailleurs qu'en Canada	18,101,373.08	
Valeurs de la Puissance et valeurs provinciales, à pas plus que la valeur du marché	45,323,598.66	
Valeurs municipales canadiennes, et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que canadiennes, à pas plus que la valeur du marché	33,400,542.77	
Obligations, débentures et actions ferroviaires et autres à pas plus que la valeur du marché	19,414,891.06	
Prêts à demande en Canada, sur obligations, débentures et actions	16,135,614.30	
Prêts à demande et à brève échéance (n'excédant pas trente jours) ailleurs qu'en Canada	33,812,751.53	
		$273,908,862.86
Autres prêts et escomptes courants en Canada (moins rabais d'intérêt)	$143,259,518.47	
Autres prêts et escomptes courants ailleurs qu'en Canada (moins rabais d'intérêt)	90,210,271.33	
Dettes en souffrance (moins perte prévue)	365,089.66	
		$233,834,879.46
Biens fonds autres que les locaux de la Banque		1,495,271.00
Locaux de la Banque, à pas plus que le prix coûtant, et moins les montants amortis		7,016,444.12
Responsabilités des clients en vertu de lettres de crédit, tel que ci-haut		16,467,978.69
Dépôt près le Ministre en vue du Fonds de circulation		750,000.00
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède		178,648.80
		$533,647,084.93

H.-S. HOLT, Président. — EDSON-L. PEASE, Administrateur gérant. — C.-E. NEILL, Gérant général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS

NOUS FAISONS RAPPORT AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA:

Que dans notre opinion les transactions de la Banque qui sont venues à notre connaissance ont été dans les limites des pouvoirs de la Banque;

Que nous avons pointé l'encaisse et vérifié les valeurs de la Banque à son bureau principal, le 29 novembre 1919, ainsi qu'en un autre temps, tel qu'il est requis par la section 56 de l'Acte des Banques, et que nous avons trouvé qu'elles concordaient avec les entrées paraissant dans les livres et s'y relatant. Nous avons aussi au cours de l'année pointé l'encaisse et vérifié les valeurs aux principales succursales;

Que le bilan ci-dessus a été par nous comparé avec les livres au Bureau principal et avec leurs rapports certifiés des succursales, et que, dans notre opinion, il est dressé comme il doit l'être et de manière à donner une idée véritable et exacte de l'état des affaires de la Banque d'après le meilleur de nos renseignements et les explications à nous données et tel qu'il ressort des livres de la Banque.

Nous avons reçu toute l'information et toutes les explications que nous avons requises.

JAMES MARWICK, C. à Ch.,
S. ROGER MITCHELL, C. à Ch.,
de Marwick, Mitchell, Peat and Co.,
JOHN W. ROSS, C. à Ch., de P. S. Ross and Sons,
Auditeurs.

Montréal, le 18 décembre 1919.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Balance du nombre de Profits et Pertes, au 30 novembre 1918	$ 535,757.19	
Profits pour l'année, déduction faite des frais de gérance et de toutes les autres dépenses, de l'intérêt accru sur les dépôts, de la provision entière faite pour toutes les dettes mauvaises et douteuses et du rabais d'intérêt sur les effets non arrivés à maturité	3,423,264.34	
		$3,959,021.53
APPROPRIES TELS QUE SUIT:		
Dividendes Nos 126, 127, 128 et 129 à 12 pour cent par an	$1,866,196.50	
Gratification de 2 pour cent, du cinquantième anniversaire, aux actionnaires	340,000.00	
Transféré au fonds de pension des fonctionnaires	100,000.00	
Montant amorti sur le compte Locaux de la Banque	400,000.00	
Taxe de guerre sur la circulation des billets de la banque	156,406.29	
Balance reportée du compte Profits et Pertes	1,096,418.74	
		$3,959,021.53

FONDS DE RESERVE

Balance au crédit, le 29 novembre 1919		$17,000,000.00
Prime sur le nouveau capital-actions	2,000,000.00	
		$17,000,000.00

H.-S. HOLT, Président. — EDSON-L. PEASE, Administrateur gérant. — C.-E. NEILL, Gérant général.

Montréal, le 18 décembre 1919.

Deux ans d'insomnie

Puis M. Gilmour trouva le soulagement dans les Pilules de Dodd pour le rein.

Un homme du Nouveau-Brunswick dit à tous ceux qui souffrent d'insomnie comment il trouva le moyen de bien reposer la nuit.

Second Falls, N. B. déc. 29. — Spécial — Ceux qui passent des nuits sans dormir devraient recourir aux Pilules de Dodd pour le rein. C'est l'avis que M. W. A. Gilmour de cette ville donne avec enthousiasme. Il sait ce que c'est que de se retourner en tous sens sur un lit et de se lever le matin tout brisé. Il a eu recours aux Pilules de Dodd pour le rein et il repose maintenant bien la nuit.

"Je n'avais pas eu bon sommeil une nuit depuis deux ans, déclare M. Gilmour." Je craignais de me mettre au lit. Je souffrais beaucoup aussi du dos, ce que j'attribuais au fait d'avoir durant vingt ans voyagé dans tout le pays. La lecture d'un almanach de Dodd me porta à recourir aux Pilules de Dodd pour le rein. Elles sont certainement un merveilleux remède et feront tout ce qu'on en réclame. J'ai maintenant six bonnes heures de sommeil quand tout ce que je pouvais avoir auparavant c'était une heure ou deux."

Toute personne qui fera l'essai des Pilules de Dodd pour le rein sera soulagée.

Les impuretés du sang, produites par l'impuissance du rein à faire son travail d'élimination, irritent les nerfs et causent l'insomnie. Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour le rein ne donnent pas de forces au rein.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co. Ltd., Toronto, Ont.

VIENT DE PARAITRE

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires", par Mgr A. Béliveau. Prix: 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 le mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

L'AGRICULTURE, BASE DE LA PROSPERITE

L'agriculture — la première industrie canadienne et la plus belle de toutes les sciences — est la base sur laquelle repose l'avenir de notre prospérité, la source d'où doivent découler les richesses qui nous permettront de satisfaire à nos obligations. La statistique nous apprend que notre dette qui au 31 mars 1914 se chiffrait par $340,000,000 de dollars avait atteint, à peu près à la même date en 1918, la somme formidable de $1,500,000,000, et l'intérêt annuel qui était de $12,000,000 pour la première somme, est maintenant de $77,000,000. Voilà en chiffres ronds nos charges financières. Elles sont terrifiantes. J'ai la conviction cependant que nous pourrons, avec le temps, nous libérer de cette dette, en développant les ressources naturelles du pays. Toutes les industries du pays, bois, pêcheries et mines, seront appelées à contribuer leur quote-part des revenues nécessaires, mais la part de beaucoup la plus large sera fournie par l'agriculture, au développement et à la stabilisation de laquelle nous devons travailler sans relâche.

L'état qui précède indique l'aspect troublant de la situation, mais il y a un aspect plus encourageant. Si nous consultons les rapports du commerce nous trouvons que nos exportations de denrées alimentaires, qui, en 1914, se montaient à une valeur de $196,909,312 ont atteint, en 1919 le chiffre de $358,746,756. Nous sommes une nation productrice, nous trouvons que les exportations rapportent. Et à ce propos, nous ne devons pas oublier que nos marchés exigent une attention de tous les instants. Il s'agit d'améliorer les relations commerciales entre provinces, d'entretenir nos échanges avec la république voisine, de développer les marchés d'outre-mer et surtout de nous implanter solidement sur ceux de la mère-patrie. Je crois que le moment est arrivé où les intérêts agricoles du Canada exigent que nous placions à Londres un de nos hommes les plus compétents pour veiller à nos intérêts et voir à ce que nos marchandises soient présentées dans les meilleures conditions possibles. Le gouvernement cherche les meilleurs débouchés pour le cultivateur; il se propose de le tenir au courant de l'état de ces marchés et renseigné sur tous les points qui se rapportent à son industrie. Je recommande le développement des moyens frigorifiques pour les marchandises expédiées outre-mer, car je crois que ces moyens nous aideront à soutenir la concurrence des pays étrangers. Nous ne pouvons pas contrôler les prix d'exportation, mais nous pouvons abaisser les frais de transport sur les marchandises que nous expédions à l'étranger et augmenter ainsi les revenus que nous tirons de ces marchandises.

La conservation des richesses que renferment nos sols vierges est l'une des plus grandes responsabilités qui incombent aux Ministères d'agriculture, fédéral ou provinciaux. Ce problème offre d'innombrables aspects mais il existe un moyen de le résoudre en son entier: par l'adoption du système de culture mixte, reposant sur l'élevage du bétail. L'élevage est en effet la base fondamentale du succès en agriculture. Faisons-nous une réputation pour la qualité de nos bestiaux comme nous l'avons fait pour la qualité de notre grain. Attachons-nous à améliorer la qualité, c'est le seul moyen qui nous permettra de lutter avec la République argentine. Choisissons mieux nos reproducteurs, nourrissons, engraissons mieux et nous atteindrons une place seconde à nulle autre dans le monde de l'élevage. Le glas du taureau sans race a sonné: les animaux de ce genre iront à la boucherie. Le gouvernement s'occupe d'établir un système accrédité d'inspection des troupeaux, en vue de supprimer la tuberculose et de maintenir la santé de nos troupeaux. Dans quelque direction où notre commerce se développe, c'est notre devoir de veiller à ce que l'on n'exporte que des animaux de choix et sains, sans maladie.

Comment peut-on accroître la production agricole? En ces cinq dernières années, l'industrie s'est développée grâce aux efforts réunis de citoyens patriotes, qui ont coopéré, organisé et peiné sous la pression des conditions de guerre. Il faut continuer à produire encore plus et toujours plus si nous voulons nous acquitter de nos obligations avec nos produits. Nous avons la terre, nous savons travailler, mais les hommes nous manquent. Il nous faut des hommes, qui puissent établir l'harmonie et l'unité et faire prospérer l'industrie sur tous les points du Canada. Faisons un choix soigneux parmi nos immigrants, prenons que ceux qui se conforment à notre mode de vie, qui respecteront nos lois, et qui se montreront dignes de devenir citoyens de ce pays. Nous arriverons à surmonter toutes les difficultés qui nous font face, si nous travaillons tous ensemble pour nous acquitter de nos obligations financières au moyen des produits de notre agriculture.

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



CULTURE-MIXTE

Est-ce bien le cas, que depuis quarante ans nos terres, toujours cultivées en blé, donnent quand même de beaux rendements?

Quand on est ancré dans un vice, on cherche le moyen de n'en pas sortir: on veut à tout prix se persuader qu'on a raison. "C'est certainement le cas d'un trop grand nombre de nos cultivateurs. L'expérience de ceux qui ont changé leur vieux système de guéret d'été tend à prouver le vice de nos vieilles routines.

Mais enfin, me dites-vous: Pensez-vous qu'il nous soit possible de pratiquer la culture mixte sur nos propriétés de 500 à 600 acres? Combien d'animaux faudrait-il garder pour pouvoir fumer une étendue de terrain comme celle-là?

Heureusement que je m'adresse à des gens qui se rappellent ce qui s'est passé dans notre vieille province de Québec.

Vous vous rappelez la terre paternelle. Elle était ordinairement de trois arpents sur quarante. Nos vieux avaient l'habitude de la séparer par une clôture du milieu. Pendant deux ou trois ans on cultivait un côté, et l'autre servait de pâturage. Pauvre pâturage! On n'y semait jamais de trèfle; aussi les animaux y crevaient de faim. Cependant on avait fait une grande amélioration, car autrefois on faisait la terre et on semait du blé. Pour de nombreuses années on avait de fort belles récoltes et on ne s'occupait pas d'animaux ou très peu. Plus tard les récoltes diminuèrent. On divisa les terres comme je viens de le dire. C'était déjà une amélioration qui suffit pour quelques années. En effet on n'avait que quelques animaux, et on ne pouvait fumer que trois ou quatre pièces de terre les plus voisines des bâtiments. Ces petits morceaux poussaient encore, mais le reste!!!

Aussi c'était presque la disette. Alors on prêcha qu'il fallait, entre autre chose, semer de la graine de trèfle pour améliorer le terrain. Vous savez qu'il fallut vingt ans pour décider les gens à s'y mettre tout de bon. On commença bien de suite, mais on se heurta à un refus de la terre à pousser cette plante. La terre devait être inoculée de nytrogène, et ce procédé n'était pas alors connu. Et pour remédier à ce manque de connaissances, il fallut pendant des années semer des graines qu'on croyait tout à fait perdues.

Les premiers qui semaient ce fameux trèfle s'imaginaient avoir été trompés par leur conférencier, et il fallait encore deux ou trois ans avant que les voisins se décidassent à tenter de nouveau l'épreuve. Et c'est ce qui explique pourquoi il fallut des années pour en venir à un succès.

Maintenant les terres sont enrichies par le trèfle qui par le fait qu'il pousse, féconde le sol des nombreux gaz que contient l'air et le met en état de pousser les grains. Ce ne sont plus les mêmes terres. L'abondance est revenue. Là où vous aviez l'habitude de voir quelques animaux maigres dans un pâturage encore plus maigre, vous admirez de nombreux troupeaux paissant dans des champs où ils se perdent dans le trèfle. En plus le terrain enrichi par ce trèfle et ces pâturage donne des récoltes de grain à faire envie à nos prairies réputées si fertiles.

On vous prêche ici de semer de la luzerne qui est un trèfle aussi; et un excellent fertilisant du sol. Combien d'années faudra-t-il pour vous décider à vous y mettre de bon?

Pour semer la luzerne vous n'aurez pas d'essais à faire. L'expérience est faite, et avec l'inoculation que nous faisons subir à la semence, nous sommes certains d'un succès.

N.-C. JUTRAS, ptre.

COMMENCEZ LA NOUVELLE ANNEE AVEC UNE BONNE RESOLUTION

Les maux d'estomac sont le poison de la vie. Ils la remplissent de chagrin et lui volent tout son bonheur. Mettez fin à cela et commencez la nouvelle année avec la sérieuse résolution de combattre ce mal. Lisez les lignes suivantes: "West, Texas, déc. 1919. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner mérite les plus grands éloges. Ma femme était toujours malade, elle souffrait presque toujours de maux de tête. Le printemps dernier, je lui achetai de l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner; elle le prit régulièrement et aujourd'hui elle est en meilleure santé qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. Bien à vous: Jos. F. Tydlacka, RFD 4." L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner vous aidera aussi car il ne désappointe jamais. Si vous avez besoin d'un tonique spécialement après les attaques de fièvre, demandez à votre marchand le Tonique Amer Angélica de Triner. Il a aussi pour vous un magnifique calendrier que vous l'obtiendrez de nous contre la somme de dix sous. Joseph Triner, Company, 1333-43 avenue Ashland sud, Chicago, Ill.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PACIFIQUE CANADIEN

La récente nomination de Sir John Eaton de Toronto au poste de directeur du Pacifique Canadien, fait voir une fois de plus la nature variée des intérêts qui sont représentés par les membres du conseil d'administration du vaste réseau de transport canadien et qui peuvent exercer une influence plus ou moins directe sur les destinées de ce dernier. Ses directeurs sont recrutés parmi les personnalités les plus influentes, tant dans le monde de la finance, que de l'industrie et du commerce, et quoique le bureau-chef de la compagnie soit à Montréal, ils représentent aussi les groupes de Toronto, de Winnipeg et de la Grande Bretagne, de même que l'élément canadien-français de la province de Québec.

Trois d'entre eux sont des hommes de chemin de fer de carrière: Lord Shaughnessy, président du conseil d'administration après avoir été pendant plusieurs années, président de la compagnie; M. E.-W. Beatty, président actuel de la compagnie et M. Grant Hall, premier vice-président. Parmi les autres directeurs, M. C.-R. Hosmer et Sir Herbert Holt, quoiqu'aujourd'hui activement occupés à l'exploitation de diverses entreprises, furent à une certaine époque presqu'exclusivement attachés à celle de la compagnie du C. P. R.

Sir Herbert Holt est actuellement à la tête d'une des plus importantes organisations d'utilité publique du Canada, la Montreal Light, Heat and Power Co., dont il est le président. Il fut associé à la construction du Pacifique Canadien dès 1883 et resta toujours depuis cette date en relation avec cette compagnie. Il est président de la Banque Royale, l'un des plus fortes du pays.

M. C.-R. Hosmer débuta dans sa carrière comme télégraphiste et fut un temps gérant des services de Télégraphes du Pacifique Canadien. Malgré qu'il ait encore de communs intérêts avec plusieurs compagnies de télégraphes et de câbles transocéaniques, il s'est depuis identifié avec nombre de nouvelles entreprises et occupe maintenant de hautes positions un peu dans toutes les sphères commerciale et industrielles. Président de la Ogilvie Flour Mills Co., il est aussi directeur de la Banque de Montréal, de la Royal Trust Co., de la Sun Life Co., de la Laurentide Paper Co., etc.

Le brigadier-général F.-S. Meighen est aussi président d'une immense meunerie canadienne, la Lake of the Woods Milling Co. En plus d'être directeur du C. P. R., il est président du New-Brunswick Railway, directeur de la Banque de Toronto et de la North West Land Co.

M. R.-B. Angus est le doyen des membres du conseil d'administration du C. P. R., et en dépit de ses 88 ans il est probablement le plus assidu aux assemblées du bureau de direction. Il est l'un des pionniers du premier transcontinental canadien, qui lui doit d'avoir pu traverser sans encombre la période critique de ses débuts. Les grandes usines de la compagnie à Montréal portent son nom.

Sir Thomas Skinner, de Londres, est propriétaire de plusieurs revues et publications en Angleterre, entr'autres: "Anglo-Canadian Journal", la "Canadian Gazette" et le "Stock Exchange Year Book". Il est directeur de la Banque de Montréal et de la Commercial Cable Co.

Le sénateur F.-L. Béique, qui représente les Canadiens de langue française au Pacifique Canadien, est un avocat de réputation. Il est vice-président de la Banque d'Hochelaga et directeur de la Canadian Cottons Co. L'hon. W.-J. Shaughnessy, fils de Lord Shaughnessy, est avec M. Beatty et le sénateur Béique, le troisième avocat dans le conseil. Il a fait trois ans de service actif en France.

Sir Edmund Osler, de Toronto, est président de la Dominion Bank et de la Canadian North-West Land Co., et dirige l'une des plus importantes maisons de courtage du pays. Sir Augustus Nanton, de Winnipeg, probablement la plus forte autorité financière de l'Ouest, est président du comité canadien de la Hudson's Bay Co.

Sir Vincent Meredith est président de la Banque de Montréal et de la Royal Trust Co. Le commandant J.-K.-L. Ross, considéré comme l'un des Canadiens les plus fortunés, est intéressé dans l'exploitation des compagnies de transport urbain et dans l'industrie minière, de même que dans plusieurs autres entreprises, telles que la Dominion Bridge Co., la Canadian General Electric Co., etc.

Sir John Eaton, le dernier directeur élu, est président de la compagnie T. Eaton de Toronto, propriétaire de deux des plus vastes magasins à rayons du monde entier. On peut dire qu'il est le plus gros marchand du Canada.

SUCCES D'UN ELEVEUR ALBERTAIN

Une visite du superbe ranch de Willow Springs, que possède M. Frank Collicut à quelque trente milles au nord de Calgary en Alberta, devra inévitablement rassurer celui qui pourrait douter du succès de l'élevage conduit sur une haute échelle et en même temps l'encourager dans son entreprise si par hasard il avait l'intention de s'intéresser à cette industrie, déjà si répandue dans l'ouest canadien, dans l'Alberta surtout. Situé au fond d'un luxuriant vallon sur les flancs duquel paissent d'immenses troupeaux de bêtes à cornes, ce ranch est séparé par un mince ruisseau où celles-ci trouvent durant la belle saison une eau excellente pour s'abreuver. La maison et ses dépendances occupent le centre de la propriété, et indiquent par leur apparence d'ordre et de propreté, de même que par leur caractère moderne, la prospérité qui a été le partage de Monsieur Collicut depuis ses premiers essais en matière d'élevage. De vendeur de journaux sur les trains qu'il était à l'époque où fut construite la ligne du C. P. R. entre Calgary et Edmonton, il est devenu, grâce à son initiative et à la sagacité qu'il a montrée, tant dans la conduite générale de ses affaires que dans le choix et l'épuration de ses troupeaux, l'un des plus gros éleveurs de l'Alberta.

M. Collicut doit, il est vrai, une partie de ses succès à Pat Burns, le "roi des éleveurs" des provinces de l'ouest, qui le remarqua un jour et lui confia la direction d'un de ses ranches, puis plus tard en fit un de ses acheteurs de bestiaux pour l'immense établissement de salaison qu'il possède à Calgary. Collicut qui dans l'intervalle faisait des économies, devait bientôt faire des affaires à son propre compte. En 1908, il saisit l'occasion qui se présentait lorsque la Baxter-Reed Co. décida de disposer de ses têtes de Hereford pur sang, en achetant une centaine de vaches de cette race, nombre qu'il augmenta l'année suivante en se portant encore acquéreur du troupeau Hereford de Simon Downie and Sons de l'Alberta. Les animaux de race n'étaient pas alors aussi dispendieux qu'ils le sont actuellement, cependant l'augmentation formidable qu'ont subie les prix des bêtes à cornes depuis quelques années n'a pas empêché M. Collicut d'améliorer ses troupeaux, en faisant l'acquisition d'animaux de choix pour la reproduction. Ainsi en 1916, il paya pour Gay Lad, un jeune taureau Hereford, la somme de $11,000. Ce prix paraissait dans le temps presqu'exorbitant, mais les résultats donnés par l'animal justifient amplement aujourd'hui ce qu'il a coûté, et on n'a qu'à admirer sa progéniture parmi les centaines de têtes qui paissent sur le ranch de Willow Springs pour s'en rendre compte.

M. Collicut s'est trouvé à tel point satisfait de son premier achat, qu'il n'a pas hésité l'année dernière à payer $29,000 pour une autre Gay Lad qu'il acheta du Glengarry Ranch, en même temps qu'une trentaine de femelles. Cet animal s'est vu en diverses circonstances attribuer des honneurs qui ont dû être fortement prisés par son propriétaire, champion du Canada en 1918, il arriva aussi troisième dans le concours international de Chicago la même année. Le circuit canadien de 1919 a vu des veaux issus de Gay Lad qui ont provoqué l'admiration générale tout en justifiant le principe de l'acquisition d'animaux de qualité supérieure pour la reproduction. C'est un principe que M. Collicut a fait sien et qui a été pour lui un important facteur de succès.

Vient de paraitre

LE CANADA FRANCAIS

Décembre 1919

Dans ce premier article, M. Arthur Maheux explique ce qu'a fait l'**Université Laval pour l'essor économique de notre pays.**

Monseigneur L.-A. Paquet produit des preuves nouvelles et intéressantes de la loyauté et du **patriotisme du curé canadien.**

Le dernier article de M. Henri Simard donne des renseignements précieux sur les **Sciences physiques françaises au XIXe siècle.**

M. Arthur Lacasse présente un joli sonnet qui est bien de circonstance sur les **Etrennes.**

Tous liront avec le plus vif intérêt le drame instruit par MM. L.-A. Prud'homme, A.-H. de Trémaudan, Pierre-Georges Roy et autres sur le **Chevalier de la Vérendrye**, une de nos gloires nationales.

M. le docteur Cloutier, du Cap-Saint-Ignace, offre aux lecteurs un fort beau récit canadien intitulé **le Pain bénit.**

N'oubliez pas de lire l'opinion de Sirius, dans le **Carnet du liseur**, sur la valeur de nos revues, la **Revue moderne.**

La chronique de Laval, les livres, etc., complètent le numéro. Lisez-le.

LES EVENEMENTS

L'ARMEE DES E. U. FIXES A 280,000 HOMMES

Washington, 22. — Le renvoi par le comités militaires du sénat et de la chambre du projet de tenir sur pied une armée de 576,000 hommes, semble maintenant pratiquement sûr, quand le président Wadsworth a prédit que le comité sénatorial fixerait l'armée régulière à environ 280,000 hommes. Le comité de la chambre semble vouloir à peu près le même chiffre.

"Si vis Pacem"

Washington, 22. — La préparation industrielle à la guerre en temps de paix a été recommandée par Bernard M. Baruch, ancien président du Bureau des industries de guerre, dans un rapport au président Wilson qui a été soumis, aujourd'hui, au Congrès. Les recommandations spécifiques de M. Baruch sont l'encouragement par le gouvernement de l'extradiction des minéraux entrant dans la fabrication des engins de guerre la conservation des usines de munitions et la création d'une organisation semblable à celle du bureau des industries de la guerre.

CONDAMNES A LA PEINE CAPITALE

Jamais eût-on autant de condamnés à mort au Canada.

Ottawa, 23. — Jamais dans l'histoire du Canada, il n'y a eu comme maintenant, dans les prisons du pays, autant de criminels attendant de payer sur l'échafaud ou au bagne, leur dette à la société. Cinq Bulgares, actuellement dans la prison de Peterboro, seront pendus le 4 janvier prochain pour avoir volé et tué. Ivan Petcoff et Stockyo et Boyeff, retenus dans la prison de Kitchener, Ont., et qu'on accuse de meurtre d'un homme dont le corps fut retrouvé dans une carrière, ont été condamnés à les 23 et 26 janvier respectivement.

Patrick Delorme, alias Jean-Baptiste Lemay, Murdock Allen et Roméo Lacoste sont condamnés à monter sur l'échafaud à Montréal le 23 janvier 1920. Toutefois on étudie encore leur cas avant de rendre une décision finale.

Paul Kowlowski, qui tua deux gardiens de la prison de Hamilton, où il était enfermé.

Frank Walter Fountain qui devrait être pendu le 17 décembre, pour le meurtre de sa femme et de deux enfants, subira un autre procès. On croit qu'il ne jouit pas au complet usage de ses facultés mentales, et son crime ne peut être expliqué autrement que par la folie.

Auguste Frank Severadowski, qui devait être pendu le 18 décembre, a eu sa sentence commuée en un emprisonnement à vie.

Viola Thompson, une femme mariée, qui était accusée d'avoir tué son enfant et qui devait expier ce crime en montant sur l'échafand le 17 décembre, a reçu grâce de la vie, mais ne sortira jamais de prison.

Le cas de John Ktziel, qui a été condamné à être pendu le 7 décembre par un jury de Winyard, Saskatchewan, est encore à l'étude par le département de la Justice.

LES ENTREPOTS AMERICAINS SOUS L'OEIL DE LA JUSTICE

Le président Wilson remporte une magnifique victoire contre le coût élevé de la vie en annihilant le monopole des entrepôts frigorifiques qui ne pourront s'occuper de la salaison des viandes que sous la surveillance des tribunaux.

Washington, 22. — L'action intentée par le gouvernement contre les gros entrepôts frigorifiques pour faire la lutte aux monopoles, faisant partie d'une campagne commencée l'été dernier à l'instigation du président Wilson pour lutter contre le coût élevé de la vie, vient de se terminer hors de cour, grâce à un compromis des propriétaires des entrepôts frigorifiques par lequel ceux-ci vont se contenter de ne faire que le commerce des viandes et des provisions.

Un bref d'injonction permanent auquel ils ont accédé va être présenté aux tribunaux fédéraux pour donner à ce compromis un lien de droit.

En vertu de l'entente précitée, les cinq grosses compagnies: Swift, Armour, Morris, Wilson et Cuhady ont consenti à ce qui suit:

De vendre, sous la surveillance de la cour du district des Etats-Unis, de préférence aux marchands de bestiaux et au public, toutes leurs parts dans les abattoirs publics.

De vendre, sous la même surveillance, et de la même façon, tous leurs intérêts dans les abattoirs des compagnies de chemins de fer et des termini.

De vendre, sous la même surveillance, et de la même façon, tous leurs intérêts dans les journaux du marché.

De se défaire de tous leurs intérêts dans les entrepôts frigorifiques publics, sauf ceux qui leur sont nécessaires pour leurs viandes gelées.

De se séparer pour toujours des "branches de commerce qui ne touchent pas directement leur commerce" comme les épiceries en gros, le poisson frais, séché, salé ou en boîte, les légumes frais, séchés ou en conserve, les fruits en saison, broyés, séchés, ou en boîtes, les confiseries, les sirops, les ingrédients pour la préparation des sorbets des restaurents, de miel, de la melasse, des confitures, des gelées, des glaces, des sucres, etc., du café du thé, chocolat, cacao, noix, farine, sucre, riz, pain, biscuits, spaghetti, vermicelle, macaroni, cigares, objets de Chine meubles, etc.

De se défaire pour toujours des maisons succursales, des camions et voitures, compris pour le même système de distribution, de livraison et autres fins autres que pour la livraison des viandes et produits de la ferme.

De se soumettre à perpétuité à la juridiction des tribunaux en vertu de l'injonction qui leur défend de se monopoliser avec d'autres personnes ou de monopoliser tout produit en établissant des prix injustes et illégaux.

Deux ans sont accordés pour se conformer à ce décret qui affecte 87 compagnies et 49 individus.

LE "SEMEUR" DE DECEMBRE

L'appétit intellectuel." — Une livraison variée. — Souscriptions au rapport du congrès de colonisation.

La livraison de décembre du "Semeur" s'ouvre sur un article de M. Wilfrid Guérin, membre du comité central de l'A. C. J. C., consacré à "l'appétit intellectuel". Tout un programme de culture de l'esprit est tracé en vue de guérir notre apathie intellectuelle. Les moyens proposés embrassent les conversations, les discours et les conférences, les lectures, la réflexion, les voyages d'observation. L'on fait appel aux appétits intellectuels de la jeunesse de son pays.

Cette livraison contient en outre des aperçus nouveaux sur le dernier roman de M. Mooré, intitulés "Notre politique conduit-elle au bolchévisme?" par M. Ernest Larue; un article ayant pour titre "Méditation" par M. Paul Hubert; une gerbe de trois témoignages précieux rendus à l'A.C.J.C. par M. le chanoine E. Chartier, quelques réponses aux curieux des notes et commentaires, et quelques renseignements bibliographiques.

L'Association de la Jeunesse reçoit encore les souscriptions au rapport du congrès de colonisation qu'elle tenait, en juin dernier, à Chicoutimi. Ce volume contiendra les principaux travaux soumis aux congressistes et une quantité remarquable de renseignements précieux aux amis de la colonisation. Le prix du volume broché sera de $1.50 franco, réduit à $1.00 franco pour les souscriptions antérieurs à la date de sa publication.

Adresser les souscriptions ci-dessus, ainsi que les abonnements au "Semeur" $1.00 par année, pour 12 livraisons, au secrétariat général de l'A. C. J. C. 90, rue

LES BALAYEURS ONT $6 PAR JOUR DE SALAIRE

La fabrique Ford, le paradis des gens bien rémunérés.

Détroit, Mich., 26 — Les cinquante mille employés de la compagnie Ford ont reçu, pendant les trois dernières années un salaire de $6.00 par jour au minimum. Même ceux qui ne font pas autre chose que balayer les planchers reçoivent leurs $36.00 par semaine et ne travaillent que 8 heures par jour.

Et voici d'autres bonnes nouvelles. L'étude se fait actuellement d'un plan qui porterait à $8.00 par jour et le minimum des salaires, et le maximum à $12.00.

Henry Ford, appelé souvent un idéaliste par ses amis, cherche depuis longtemps un moyen de faire bénéficier ses employés des profits énormes de ses établissements. Et ses efforts tendant à contrôler tout le capital-action de ses usines n'avaient pour but que de réaliser ce rêve, sans rencontrer l'objection des détenteurs de parts.

Henry Ford croit qu'avant la fin de l'été prochain il aura fini de payer les $100,000,000 qu'il a empruntés pour acheter les parts des actionnaires et qu'il pourra alors mettre à exécution ses plans de payer à l'armée de ses employés des salaires uniformes supérieurs à ceux payés par n'importe quelle compagnie du monde.

VOEUX DE NOEL DE SA SAINTETE BENOIT XV

Il rappelle que Dieu est le maître des individus comme des nations

Rome, 26—Tous les cardinaux présents à Rome, les patriarches, les archevêques et les dignitaires des cours ecclésiastiques, ont présenté hier, leurs souhaits à Sa Sainteté. Le Cardinal Vanutelli, le doyen du Sacré Collège, a fait un discours où il exprima pour ses collègues et lui-même ses souhaits pour la Noël. Sa Sainteté a répondu en rappelant la nécessité de secourir les enfants victimes de la guerre, et il ajouta:

"La nécessité de la foi est évidente quand on voit tous ces peuples chercher la paix sans la trouver parce qu'ils oublient Dieu. La paix ne peut pas se trouver ni chez l'individu ni dans la société si l'un et l'autre n'a pas l'ordre. Il n'y a pas d'ordre si nous ne reconnaissons pas que Dieu domine tout.

L'ordre de plus exige que l'on place au-dessus de la matière et du domaine pratique le domaine de l'esprit. Si l'on a pas encore trouvé la paix c'est que l'on a interverti cet ordre essentiel et dans l'individu et dans la société. Les misères morales sont l'objet de ceux qui cherchent à renverser l'ordre moral. Aujourd'hui l'esprit d'indépendance a envahi tous les esprits et les incite à la rébellion. On ne rougit pas aujourd'hui de chercher les plaisirs pendant que d'autres sont dans la misère et la pauvreté; on ne met aucune borne à la dissipation de la richesse et à l'épuisement des ressources. Ceci prouve que la société moderne a tenté de se places audessus de Dieu en passant de la liberté à la tolérance, de la tolérance à la guerre et à l'ostracisme de Dieu.

La négation du surnaturel a entraîné l'égoïsme chez l'individu et la révolution dans la société."

Sa Sainteté ne désespère pas et déclare que la foi peut guérir la société de tous ces maux. Elle demande aux chrétiens de s'imprégner de la foi et de l'esprit d'obéissance aux lois divines et humaines et de ne plus ostraciser Dieu des documents publics, de l'école, des cours, des assemblées publiques, car Dieu est autant le maître des individus que des nations elles-mêmes.

"La paix permanente doit être fondée sur l'alliance sincère des peuples et les vaincus doivent subir le châtiment équitable de leurs forfaits mais ils ne doivent pas être détruits."

LE SENATEUR P. BLONDIN DEMISSIONNERA

Pour représenter la division St-Antoine de Montréal

Ottawa, 26—Une rumeur veut que l'hon. P.-E. Blondin démissionne sous peu comme sénateur pour subir encore l'aventure d'une élection. Tout invraisemblable que paraisse cette nouvelle, elle a une certaine plausibilité quand on sait que les efforts de sir Robert Borden pour trouver des ministres canadiens-français dans Québec ont complètement échoué, et que le cabinet ne saurait faire durer plus longtemps une anomalie comme celle qu'on constate dans le fait que le seul représentant canadien-français dans le cabinet n'est pas responsable au peuple.

On arrangerait les choses de façon à faire présenter M. Blondin dnas la division St-Antoine, après la nomination prochaine de sir Herbert Ames comme représentant du Canada dans la Ligue des Nations, dont le siège est à Genève. On espère faire élire le ministre des Postes dans cette division de Montréal, mais on hésite fort à le décider, et avec raison, admettra-t-on sans peine.

On mentionne comme successeurs de M. Landry, outre l'honorable A. Sévigny, sir William Price, ex-président de la commission du port de Québec, l'hon. Thomas Chapais, conseiller législatif, et M. Lorne-C. Webster. Celui-ci est de Montréal, il est vrai, mais il a des intérêts considérables à Québec, et, quoique anglo-protestant, il affirme, comme sir Wm. Price avoir des droits à la nomination. L'une des raisons que ces deux messieurs invoquent est que lors de la nomination de M. Blondin, à la mort du sénateur Shehyn un Canadien-français se trouvait à remplacer un sénateur de langue anglaise, et qu'il ne serait que juste de rendre à la minorité du Québec, maintenant que se présente l'occasion, la part que lui a été enlevée.

Un petit groupe partage l'opinion que le cabinet se rendra à cette réclamation, mais d'autres disent qu'un sénateur de langue anglaise sera nommé seulement lors de la démission de l'hon. P.-E. Blondin. Si les premiers avaient raison, on dit que M. Sévigny serait fait juge à la place du juge Flynn, qui prendrait bientôt sa retraite, mais d'autres objectent que la prochaine nomination judiciaire dans le district de Québec a été promise, depuis longtemps, à M. d'Auteuil, ex-député de Charlevoix à la législature.

A part du siège de Stadacona, il y a aussi au Sénat une vacance pour l'Ontario, et une autre dans la Colombie Anglaise. Pour l'Ontario, le choix tomberait sur sir William Hearst, l'ex-premier ministre dont le gouvernement a mordu la poussière aux dernières élections de la province voisine, tandis que l'ex-lieutenant gouverneur de la Colombie Anglaise, M. Barnard, remplirait l'autre vacance. M. Barnard a fini son terme d'office le 5 décembre dernier.

L'AMNISTIE EST ACCORDEE PAR UN ARRETE AUX INSOUMIS MILITAIRES

L'Acte des Mesures de Guerre est aboli et avec toutes les restrictions des dernières années, — L'importation des liqueurs sera permise après le 1er janvier

Ottawa, 23. — La nouvelle année nous apportera la paix. A part quelques exceptions toutes les restrictions en temps de guerre ont été abrogées par un arrêté ministériel adopté par le cabinet samedi. C'est-à-dire qu'après le 1er janvier, les courses de chevaux sur lesquelles on a institué une enquête pourront reprendre et que l'on pourra importer les liqueurs alcooliques de province à province, pourvu que les envois soient destinés à des domiciles privés. Une proclamation est émise aujourd'hui dans un numéro de la Gazette Officielle accordant l'amnistie à tous les conscrits réfractaires et défendant de continuer toutes les poursuites intentées contre les réfractaires. L'arrêté interdisant l'importation des liqueurs au Canada avait été adopté le 24 décembre 1918.

Les arrêtés ministériels qui demeurent en vigueur sont ceux qui concernent des sujets suivants: contrôle de la pulpe et du papier, contrôle du sucre et du charbon, de la monnoie du commerce avec l'ennemi, de l'exportation de l'or, du mécanisme de l'emprisonnement, de la grande production sur les réserves indiennes et la censure.

L'un des premiers actes du gouvernement unioniste fut d'interdire dans tout le Canada l'emploi du grain pour la fabrication des liqueurs. Dans son dernier arrêté rescindant ces mesures, le gouvernement fait remarquer que l'existence de la guerre ne peut plus être invoquée pour le maintien de ces lois extraordinaires en tant que nécessaires ou opportunes pour la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien-être du Canada.

L'abrogation des lois sur l'importation des spiritueux n'affecte aucunement les lois provinciales qui demeurent telles qu'elles ont été adoptées.

L'importation de la boisson dans les domiciles privés pourra se faire après le premier janvier. Cet état de choses durera tant que les autorités provinciales ne s'aviseront pas de demander au gouvernement fédéral de lui permettre de s'adresser par voie de referendum à la population de la province pour interdire l'importation des liqueurs.

L'amnistie aux conscrits réfractaires a été accordée sur la recommandation de l'hon. C. J. Doherty. Le ministre donne pour raison la restauration de la paix et l'oeuvre de la reconstruction.

L'importation en Ontario

Toronto, 23. — Relativement à l'amendement qu'il aurait fait à la loi de tempérance, M. W. S. Dingman dit que certainement ce commerce sera possible selon la clause 139 de l'acte de Tempérance de l'Ontario, et qui traite du commerce entre l'Ontario et les autres endroits.

M. Dingman ne peut dire la quantité de liqueurs qui attend à Montréal l'occasion d'être expédiée en Ontario.

VIENT DE PARAITRE

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires", par Mgr A. Béliveau. Prix: 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 le mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

UNE ABJURATION AU COUVENT DE SAINTE-ANNE

Une cérémonie des plus imposantes se déroulait au soir du 19 décembre dans notre chapelle paroissiale, au milieu d'un grand nombre de témoins; élèves externes et pensionnaires réunis pour ce touchant événement. De quoi s'agissait-il donc?

Maggie Waterman, élève du Couvent allait abjurer solennellement le protestantisme et embrasser notre sainte Religion.

Le Révérend Père Lietart, Rédemptoriste, l'avait préparée au baptême, cet acte si important de la vie chrétienne.

Notre néophyte vêtue et voilée de blanc, posa sa main sur le Saint Evangile et, d'une voix ferme et convaincue, prononça à haute voix son acte d'abjuration.

Elle choisit elle-même pour marraine, Mlle Geneviève Bélanger, présidente des Enfants de Marie, qui assuma cette charge avec esprit de foi et de dévouement. Elle donna à sa chère filleule le nom de Mary-Margaret. L'humble Marguérite du Bon Dieu rayonnait de bonheur et ce bonheur, nous le partagions grandement avec cette bonne compagne. En effet, son âme nous apparaissait toute blanche, comme celle du petit enfant régénéré par les eaux baptismales.

Le lendemain matin, autre beau jour pour Margeret-Mary! Notre Mère Supérieure la conduisait à la Table Sainte. Au-dessus de l'autel tout illuminé et paré comme aux grands jours de fête, le Sacré-Coeur les bras tendus, semblait la convier Lui-même au Banquet Eucharistique; aussi avec quel recueillement elle s'approcha de la Table divine pour recevoir le Dieu de paix et de réconciliation!

A la Messe, il y eut musique et chant par les élèves qui prêtèrent pour cette circonstance, leur meilleur concours.

C'était aussi le jour du départ des élèves pour la vacance de Noël. Elles partirent toutes vivement impressionnées de ce qu'elles avaient vu et entendu, emportant dans leur coeur, un bien beau souvenir de leur cher Alma Mater.

Blanche, Enfant de Marie.

VIENT DE PARAITRE

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires", par Mgr A. Béliveau. Prix: 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 le mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

Les Ruthènes et Rome

Conférence de M l'abbé Sabourin, dimanche, le 14 décembre, sous les auspices de l'Union Canadienne

III.—ASPECT HISTORIQUE (Suite)

8.—Luttes et triomphe
(a) Josaphat et Rutski

Ce fut d'abord Josaphat Kuncewicz, mort plus tard évêque de Polosk, martyrisé par ses compatriotes et canonisé par Pie IX. Jeune enfant, il priait un jour devant une image de Jésus en croix, quand une étincelle, partie du coeur du Divin Rédempteur, tomba dans le sien pour l'enflammer d'un amour de prédestiné.

Sans autre guide que l'Esprit-Saint, il se fit solitaire dans une cellule d'un monastère abandonné et y passa trois années dans la pratique de la mortification la plus austère et dans la méditation des livres liturgiques de son rite. C'est là qu'il puisa cette abondance de doctrine et d'onction qui le rendirent si terrible aux adversaires de l'Union et lui méritèrent le surnom de "Ravisseur d'âmes". La Providence lui ménagea la rencontre d'un jeune noble du rite latin du nom de Rutski. Celui-ci avait déjà terminé des études théologiques très fortes à Rome même. Il ne savait que faire. Saint Josaphat l'invitait à embrasser le rite ruthène. Un Jésuite, son confesseur, le poussait dans la même direction. Mais le jeune ecclésiastique hésitait. Il disait plus tard, qu'à cette époque, lorsqu'il voulait pleurer, il allait visiter un temple ruthène. Le désarroi et l'abandon qu'il y voyait lui faisait verser d'abondantes larmes. Il hésitait d'autant plus que Pociei faisait moins que l'encourager à embrasser cette voie. Le vieil évêque, en butte à des difficultés sans nombre, craignait d'en voir surgir de nouvelles en introduisant dans les rangs du clergé ruthène un membre d'origine latine. Enfin Dieu manifesta sa volonté d'une façon prodigieuse. Le pape parla. Rutski se décida.

(b) Réforme du clergé

Rutski et Josaphat unis, c'était la science unie à la sainteté, c'était ces deux forces se donnant la main et s'embrassant pour la défense d'une grande cause. L'Union allait voir de grandes luttes, mais aussi de beaux jours.

La Compagnie de Jésus entra aussi en lice et écrivit alors une des plus belles pages de son histoire. Malgré les préventions trop générales dans le peuple et le clergé polonais, sur l'ordre formel de ses supérieurs, elle se mit modestement au service des hommes de Dieu. Pendant que l'immortel Skarga flagellait l'erreur et le schisme de sa parole inspirée, tant elle était forte et ardente, d'autres pères aidaient à la réforme des Basiliens et au relèvement du clergé séculier.

Rutski devint évêque de Halicz et Josaphat évêque de Polosk. C'est autour de ces deux noms que se concentra toute l'ardeur de la lutte. Pour se faire une idée du travail gigantesque qui s'offrait à leur activité, il suffit de savoir que le clergé qu'ils avaient sous leur direction, quoique catholique, avait grandi dans le schisme, qu'il n'avait que peu ou point du tout fréquenté les écoles. Beaucoup de prêtres savaient à peine lire. L'ignorance, on peut le dire sans fausser l'histoire, était encore leur moindre défaut.

(c) Réorganisation schismatique

Malgré cela, le niveau moral, intellectuel et religieux, dans les rangs des pasteurs et des fidèles, s'éleva si rapidement que le parti d'Ostrogski en fut vite aux abois. C'est alors qu'il se tourna d'une voix suppliante vers Constantinople pour demander à grands cris au Patriarche de trouver un moyen d'infuser une vie nouvelle au schisme agonisant en Pologne. Celui-ci envoya un délégué extraordinaire qui parcourut les villes et les villages ruthènes du royaume et y organisa des confréries indépendantes de l'autorité religieuse. Finalement il sacra autant d'évêques schismatiques qu'il y avait de sièges épiscopaux uniates. Dans l'espace de quelques mois une nouvelle hiérarchie avait été créée de toute pièce en face des évêques uniates. La lutte qui s'engagea fut des plus acerbes.

Du côté des catholiques, Josaphat et Rutski continuèrent à être les porte-drapeaux les plus en vue. Du côté des schismatiques, Ostrogski tint jusqu'à sa mort le premier rang parmi les laïques. Dans le clergé schismatique, il y eut différentes personnalités. Aucune n'a laissé une mémoire plus vivace que Smotrycki. Ce personnage, qui était loin de manquer de ressources comme écrivain et orateur, avait toute l'impressionnabilité et le manque de constance de sa race. A plusieurs reprises, il passa et repassa dans l'un et l'autre camp et finit par mourir pénitent avec même des signes de prédestiné.

(d) Politique des deux camps

Ce n'était pas assez, aux yeux des schismatiques, d'avoir bouleversé les esprits au point de vue religieux dans toute l'étendue du pays. Le parti des schismatiques souleva la haine des Cosaques contre les Polonais, s'allia aux protestants déjà fort puissants dans le royaume et invita la Russie et la Prusse à s'immiscer dans l'administration intérieure du pays. Pendant ce temps, la noblesse polonaise, qui jouait un rôle unique dans le gouvernement du pays, était divisée en trois factions. Les uns avaient embrassé la soi-disant Réforme. Ils étaient par conséquent antipathiques à toute cause catholique, qu'elle fut du rite latin, ou du rite ruthène. D'autres, sans avoir adopté le protestantisme, souffraient du mal de l'indifférence. Ils refusaient absolument de s'occuper de questions religieuses ou les reléguaient au second plan. La troisième faction, quoique catholique, était dominée par la crainte de la guerre civile, de l'invasion étrangère et, surtout, par le désir irréductible de latiniser, et par conséquent, poloniser les ruthènes schismatiques qui voulaient embrasser la foi catholique. Ils refusaient donc de prendre fait et cause pour le parti de Rutski et de Josaphat.

(e) Martyre de saint Josaphat

Un moment les schismatiques crurent triompher par la mort et le martyre de l'évêque de Polosk. Mais toujours le sang des martyrs a été favorable aux bonnes causes. Josaphat devint thaumaturge. Son corps, qui avait été précipité dans la Dwina, attaché à une pierre énorme, vint de lui-même à la surface des eaux et fut découvert grâce à un faisceau de lumière parti du ciel. La foule s'empara de ces saintes reliques pour les vénérer. Pendant plusieurs semaines on les transporta en triomphe de ville en ville. Le peuple ne pouvait se résoudre à voir inhumer les restes mortels de son évêque. Partout c'était comme une série interminable de miracles. Saint Josaphat thaumaturge fit plus de conversions qu'apôtre. L'élan était définitivement donné.

Jusqu'alors on avait pu, sans dépasser trop les limites de l'honnêteté et de la justice, discuter sur l'opportunité pour les Ruthènes de conserver leur rite spécial en se faisant catholiques. A Rome même les opinions les plus contradictoires trouvaient d'ardents défenseurs. Pour les âmes droites, la vie, la mort et les miracles de saint Josaphat furent comme le doigt de Dieu. A partir de cette époque, le rite Ruthène eut davantage le droit de cité, en théorie et en pratique, dans la Pologne et dans l'Eglise. Pendant tout le dix-septième siècle ce fut une marche glorieusement ascendante.

9.—Le Concile de Zamosc

Vers 1721 l'épiscopat ruthène crut le temps arrivé d'asseoir sur une base plus solide l'organisation ecclésiastique de son rite. Grâce à une paix relative assez prolongée et à une meilleure entente entre les catholiques des deux rites, une nouvelle mentalité avait surgi dans les rangs du clergé ruthène. Certaines réformes s'imposaient. Le Concile de Zamosc mit résolument la main à l'oeuvre.

Rome, qui voyait d'un oeil favorable le rite ruthène se débarrasser de certaines pratiques qui se ressentaient trop du schisme, ne fut pas aussi enthousiaste que les Pères du Concile, lorsqu'il fut question d'innovations qui revêtaient un caractère plutôt occidental et latin. Anxieux de conserver au rite ruthène sa couleur antique, les Souverains Pontifes refusèrent de confirmer telles quelles les décisions du concile. S'ils le firent plus tard, ce ne fut qu'après y avoir pratiqué de considérables amputations. On ne voulait pas rendre plus difficile la conversion de ce qui restait de schismatiques au milieu des Ruthènes, en altérant trop profondément leur rite.

Peu après la Pologne entrait dans la période la plus critique de son histoire. La semence jetée en terre par les schismatiques au temps de saint Josaphat allait porter ses fruits. Les trois partages successifs de ce royaume n'affectèrent pas seulement profondément la vie politique et religieuse des Polonais. Ils furent comme trois étapes qui acheminèrent graduellement l'élément ruthène vers un fractionnement complet de ce peuple en deux parties, tant au point de vue politique qu'au point de vue religieux.

10.—Sort des Ruthènes de l'Autriche
(a) Le XIX siècle

Des douze ou quinze millions de Ruthènes catholiques qui avaient embrassé l'Union depuis les temps de saint Josaphat, trois millions environ passèrent sous la domination de l'Autriche, dans la Galicie. Nul doute que la monarchie des Habsbourgs favorisa grandement la prépondérance de l'élément polonais en cette partie de l'empire. Il est non moins certain que ces derniers n'ont pas toujours traité la population ruthène avec toute la libéralité que nous aimerions voir à l'égard d'une nationalité catholique chez un peuple catholique qui avait mérité de se faire décerner le titre de "Rempart de la chrétienté".

Quoiqu'il en soit cependant les Ruthènes de Galicie n'eurent pas trop à se plaindre du changement d'allégeance. Pendant le cours du dix-neuvième siècle, ils ont pu vivre, sans trop d'entraves, de leur vie religieuse propre.

En ont-ils profité comme ils auraient pu le faire? La question est fort complexe. Je n'oserais hasarder une réponse catégorique. Je ne crois pas cependant être loin de la vérité en disant que la première partie du siècle dernier a été plutôt stationnaire.

Mais à partir du milieu du dix-neuvième siècle, les questions orientales prennent de l'importance. Pie IX invite les évêques schismatiques au concile du Vatican et canonise saint Josaphat. Léon XIII, qui croit possible un rapprochement entre Pétersbourg et Rome, comme ses prédécesseurs, voit dans les ruthènes des intermédiaires pour la conversion des slaves. Il s'efforce donc de rendre plus intense la vie religieuse chez les Ruthènes en Galicie. C'est sous son pontificat que se tient le concile de Léopold. L'ordre des Basiliens, l'unique ordre religieux qu'il y eut jusqu'alors chez les catholiques uniates, était en décadence et menaçait de s'éteindre. Le grand pape le releva en le plaçant temporairement sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. Ça été mon grand privilège de vivre dans l'intimité de cette communauté renaissante, dans la ferveur de ses débuts. Le souvenir que j'en ai gardé est comme un parfum qui embaume ma vie.

(b) Le XXe siècle

Plus récemment encore l'épiscopat ruthène de Galicie a dirigé l'élite de ses jeunes clercs vers les grandes universités de Rome et d'Innspruck pour aller y puiser une nouvelle sève de doctrine et d'esprit catholique. Parmi ceux qui allèrent ainsi à l'étranger compléter leurs études et leur formation ecclésiastique on comptait il y a une vingtaine d'années Sa Grandeur Monseigneur Budka.

Quelques années avant la guerre, un évêque ruthène de Galicie, Monseigneur Chomyszen de Stanislaw, crut l'heure arrivée de tenter d'introduire le célibat dans le clergé de son diocèse. De son côté Monseigneur Szeptycki, qui a été en Galicie pendant la guerre ce qu'a été le cardinal Mercier en Belgique, par sa grandeur morale, marchant sur les traces de Monseigneur Langevin de vénérée mémoire, a mis toute son influence à contribution pour asseoir sur une base solide la fondation d'une province rédemptoriste du rite ruthène. La province belge, qui a déjà tant fait pour les Ruthènes du Canada, a été chargée de cette mission aussi délicate que difficile. Elle y travaillait ardûment quand la guerre a été déclarée.

Avec l'armistice et le traité de paix, l'église ruthène en Galicie entre dans une ère nouvelle. Une lutte plus acerbe que jamais sévit maintenant là-bas entre les catholiques des deux rites. La Galicie fait de nouveau partie de la Pologne. Les Polonais semblent plus déterminés qu'à aucune autre époque de leur histoire à faire disparaître le rite ruthène de leur patrie. C'est la guerre au sens strict du mot. Un mémoire récemment envoyé aux Alliés atteste que l'armée de Paderewski a brûlé plus de deux cents églises ruthènes et en a fermé plus de trois cents autres. Des monastères ruthènes qui avaient été respectés par les armées russes schismatiques lors de l'invasion de l'Autriche au commencement de la guerre, ont été dévastés et pillés par les Polonais, et les moines ont été faits captifs.

Afin que personne ne soit porté à croire que j'exagère, permettez-moi de vous traduire l'extrait d'une lettre que m'écrivait un des prêtres les plus distingués du clergé ruthène de Galicie au mois d'août de cette année:

"Quant à nous, nous avons passé par des temps excessivement tristes et nos malheurs sont loin de toucher à leur fin. Les derniers mois ont été les pires de tous. L'année dernière, la guerre a sévi dans notre patrie. Notre noviciat et le monastère voisin ont été pillés de fond en comble, et tous les religieux ont été emmenés en captivité. Ils sont encore en exil. Il est difficile d'avoir recours au Saint Siège. La cause religieuse en souffre beaucoup. Bref, c'est un temps à faire surgir des martyrs."

Tel est le résumé de l'histoire de l'Eglise chez les Ruthènes de Galicie depuis le dernier partage de la Pologne, en 1795. Prise dans son ensemble, cette histoire est encore moins triste que celle des dix ou douze millions de ruthènes catholiques qui ont alors passé sous le sceptre des Czars.

11.—Sort des Ruthènes de Russie

L'article VIII du traité de Grodno garantissait le libre exercice de leur religion aux catholiques des deux rites. Mais l'impératrice Catherine, que l'histoire a surnommée "La Vénus du Nord", n'eut pas plus d'honneur devant les hommes que devant Dieu. A peine fut-elle devenue la souveraine des ruthènes catholiques qu'elle a inauguré un système de persécution qui a sévi avec de légères nuances jusqu'à la chute du dernier des Czar. En sorte que le dix-neuvième siècle a été pour les Ruthènes de Russie un siècle de tourment, d'agonie et de mort. La série des défections dans les rangs du clergé et des fidèles est triste à l'excès. Mais à côté de pages désolantes, que de belles pages dans cette histoire! Je ne saurais entrer dans les détails. Néanmoins vous me permettrez de citer un cas de persécution qui justifiera une conclusion générale. Je le tire de l'ouvrage honoré d'un bref du Saint Père, écrit par Monseigneur Edouard Likowski, évêque du rite latin. —(*Geschicte des allmaeligen Verfalls der Unirten Ruthenischen Kirche im XVIII und XIX Jahrhundert.*)

"*Dès l'année 1838 Siemaszko* (c'est un nom plus exécré chez les ruthènes catholiques que le nom de Chiniquy chez les Canadiens-français: c'est celui d'un évêque apostat) *somme par trois fois de renoncer à l'Union les soeurs du couvent de Minsk dont la supérieure est la Mère Macryna Mieczyslawska. Ne recevant aucune réponse d'elles, il alla les voir en personne en 1839. Il tenta de les ébranler par des menaces et des promesses. Vu l'inutilité de ses efforts, il les fit transporter dans un soi-disant monastère de religieuses schismatiques. C'est sous la garde de ces dernières qu'elles furent placées. Ces geôlières étaient des personnes de bas étage, querelleuses et, ce qui pis est, adonnées au vice de l'ivrognerie. Jour et nuit les prisonnières portaient les fers aux mains et aux pieds comme de viles criminelles. Si quelquefois on les en libérait c'était pour leur faire faire les travaux les plus rebutants. La nuit on leur donnait un peu de paille en guise de matelas. Au moral leurs souffrances étaient encore plus terribles. Pour les gagner au schisme on les avait confiées à la direction d'un prêtre apostat, leur ancien chapelain à Minsk. Comme son éloquence ne produisait plus aucun effet sur elles, ce malheureux allait jusqu'à se faire bourreau à leur égard. Il les flagellait lui-même deux ou trois fois par semaine. S'il arrivait à quelque religieuse de faiblir sous la force des coups, il redoublait ses mauvais traitements. Plusieurs d'entre elles finirent ainsi leurs jours par un glorieux martyre. Un jour, au cours d'une orgie de leurs gardiennes, une de ces femmes fortes fut jetée dans une fournaise ardente et brûlée vive. Une autre eut le crâne fendu.*

"Après deux années de ces cruels tourments, les religieuses survivantes furent transportées à Polosk. On les y traita d'une façon non moins barbare. Là deux religieuses perdirent l'usage de leur raison; cinq tombèrent victimes des mauvais traitements qu'on leur faisait subir, sept moururent d'épuisement. Celles qui restaient furent transférées à Madzioly. On tenta un nouveau tourment pour les gagner au schisme. En plein hiver on les enfonçait dans un étang glacé, en face d'une foule immense de spectateurs. On comprend que plusieurs encore trouvèrent la gloire du martyre dans ces tourments. L'indignation de la population juive sauva les autres du même sort. En 1845, c'est-à-dire après six années de ces tortures indicibles, la Mère Macryna réussit à s'enfuir au-delà des frontières. Elle est morte en 1869 et a été comblée d'honneurs par les papes Grégoire XVI et Pie IX."

Si l'on a sévi avec tant de rigueur contre d'humbles religieuses, imaginons-nous quelle barbarie infernale on a dû mettre à réprimer l'action des chefs, de ceux qui pouvaient influencer les foules.

On comprend comment avant la guerre actuelle, il était défendu, sous peine de mort ou d'exil en Sibérie, à tout prêtre catholique du rite ruthène de pénétrer en Russie. Le même sort était réservé à tout prêtre catholique du rite latin qui osait exercer son ministère auprès des ruthènes qui lui demandaient d'entendre leurs confessions, de baptiser leurs enfants, ou de bénir leurs mariages. Les victimes du devoir ont été innombrables. Encore ces derniers temps on parlait dans la presse d'évêques qui reviennent de la Sibérie après un exil de trente à quarante ans.

La révolution russe, toute condamnable qu'elle soit dans ses principes et ses procédés, a changé cet état de chose au moins pour l'Ukraine. Cette partie de la Russie est maintenant indépendante. Il nous serait difficile de savoir exactement ce qui s'y passe. Tout n'y est probablement pas comme dans le meilleur des mondes. Il semble bien cependant que l'on veuille laisser pleine liberté aux catholiques du rite ruthène. Rome, qui voit s'ouvrir dans ces pays un nouveau champ d'apostolat, a l'oeil au guet. Pendant la guerre, elle a établi une congrégation spéciale pour l'étude des choses orientales et a fondé un institut spécial à cette fin. Les efforts très coûteux que l'on faisait pour travailler à la conversion des Musulmans seront, paraît-il, tournés en partie vers les orientaux de l'Europe. Malgré les perturbations de la guerre on s'est déjà mis à l'oeuvre. Un nouvel évêque catholique du rite ruthène a été nommé à Kief. L'ancien secrétaire de Sa Grandeur Monseigneur Budka, aujourd'hui Rédemptoriste, le R. P. Bala, est chapelain dans les armées de Petlura. Le R. P. Bonne, un autre Rédemptoriste, un Belge passé au rite ruthène, a été sous-secrétaire du ministre des Affaires étrangères et serait maintenant le représentant diplomatique de l'Ukraine à Rome. Un grand nombre de prêtres ruthènes, fuyant la persécution des Polonais en Galicie, font maintenant du ministère au milieu de la population catholique du rite ruthène en Ukraine.

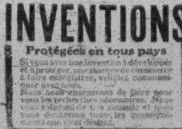
III.—LES COTES FAIBLES DES RUTHENES

Je termine ici mon travail, Mesdames et Messieurs. Je serais tenté de vous demander pardon de n'avoir pu le faire plus court, si je ne voyais l'intérêt que vous portez à cette question.

Tout imparfait qu'il soit, cet aperçu historique laisse dans l'âme quelque chose de navrant. Inconsciemment on est porté à se demander d'où vient que tant de millions aient pu se laisser enlacer dans les réseaux de la politique humaine au point de se faire arracher, en partie du moins, et leur langue et leur foi et porter le joug odieux de la domination étrangère pendant plus de huit siècles.

Les Ruthènes sont-ils inférieurs au point de vue intellectuel? Contre quiconque le soutiendrait, les professeurs, les instituteurs et les institutrices de nos institutions uniraient leurs voix à la mienne pour protester.

Sont-ils inférieurs au point de vue moral ou social? Ici, permettez-moi de vous donner le résultat de mes dix années de ministère, qui ont été aussi dix années d'observation. Leurs familles nombreuses, la modestie dans la toilette des femmes qui vaut bien mieux que certaines élégances à la mode, leur hospitalité proverbiale, leur goût inné pour le chant et la poésie, leur tempérament mystique et religieux au point qu'ils assistent sans broncher à des cérémonies du culte qui se déroulent sans interruption pendant deux à trois heures, leurs coutumes



LES RUTHENES ET ROME

nationales imprégnées d'un esprit si chrétien, leur endurance au travail, leur esprit d'économie, tout nous dit que nous aurions grand tort de juger du caractère des Ruthènes en général, par la conduite des aventuriers qui ont laissé leur patrie pour venir tenter fortune en Amérique, aussi bien que par les méfaits de ceux qui ont subi la mauvaise influence de certains centres irréligieux du Canada et des Etats-Unis.

D'où vient donc chez eux cette série interminable de malheurs? C'est que leurs adversaires, quels que soient leurs noms, ont su exploiter leur faible, pour semer la division dans leurs rangs et abattre la fierté nationale dans le coeur de leur classe dirigeante. Le temps le plus triste et le plus fécond en malheurs pour les Ruthènes a été celui où leurs nobles et leurs prêtres n'ont pas été à la hauteur de leurs devoirs, lorsqu'ils ont commencé à rougir de leurs origines et à avoir honte de ce que Dieu les avait faits, pour s'assimiler aux puissants qui dominaient leur peuple et quand l'idiome national a cessé d'être la langue de la prédication. Heureusement que les temps sont changés. Le patriotisme a refoulé dans le peuple ruthène des couches inférieures de la population aux couches supérieures. En s'unissant davantage et en réclamant plus hautement et plus énergiquement que par le passé, les Ruthènes voient enfin s'approcher l'heureux jour de leur indépendance nationale à laquelle doit avoir droit un peuple qui compte de trente à quarante millions d'habitants.

IV.—CONCLUSION

De là, Mesdames et Messieurs, il me sera bien permis de tirer une leçon pour nous-mêmes.

Les adversaires du français n'en sont pas encore rendus au Canada à nous traiter comme l'ont été les Ruthènes sous la domination étrangère. Qui oserait nier cependant que nos gallophobes canadiens ont mis tout en oeuvre pour semer la zizanie dans nos rangs et abattre notre fierté nationale? Comme chez les Ruthènes de la décadence, on en est rendu en bien des endroits à mettre au premier rang dans l'enseignement une langue autre que la nôtre, et l'on accepte cet état de chose sans bondir. N'avons-nous pas encore raison de croire que l'on veut nous endormir et que l'on tend vers le même but quand on prodigue des hommages à Sa Majesté la Langue Française et que l'on continue en même temps à en restreindre l'enseignement dans nos centres canadiens-français? Si l'on est sincère et que l'on veuille être pris au sérieux, que l'on commence par être conséquent.

Quoiqu'il en soit, nous ne nous tromperons certainement pas en restant "uns" et fiers de ce que nous sommes. Une résistance collective comme doit être la nôtre permet bien les nuances légères et profondes dans les manières de voir et le courage de ses convictions tant qu'un projet est en délibération, mais quand une fois l'autorité responsable, qu'elle s'incarne dans un personnage ou dans un corps dirigeant, a pris une attitude, il faut savoir faire en pratique le sacrifice de ses opinions et emboîter le pas.

Emboîtons-le avec fierté! Laissons à la langue française la place d'honneur. Ne nous donnons pas de repos qu'elle n'ait le premier rang au foyer et à l'école. Rappelons-nous bien que si nos enfants apprennent mieux une autre langue que le français, instinctivement, c'est à cette langue mieux connue qu'ils auront recours dans leurs conversations, leurs récréations, leur correspondance, dans toute leur vie. C'est l'histoire vécue de ceux des nôtres qui ont perdu leur langue tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Que l'Union Canadienne, les Cercles LaVérendrye et Provencher nous préparent des jeunes gens qui sauront, quand il le faudra, sacrifier leurs propres avantages et ceux même des leurs, pour marcher sur les traces des Landry, des Genest, des Grenon et de bien d'autres, et nous vivrons!

UN CHEF DE LA RACE DISPARAIT

Suite de la page 1.

Un homme actif

Naturellement bien doué et indépendant de fortune, M. Landry, [illegible] ... n'y sacrifia jamais. On ne se rappelle pas l'avoir [illegible]. Même ses voyages [illegible]. Le Yachting fut, avec la [illegible], à peu près sa seule [illegible]. Le temps de la "[illegible]" est déjà loin, mais on s'en rappelle encore à Québec: [illegible] jamais [illegible] à la course, soit qu'elle fût commandée par un marin de carrière ou par le sénateur lui-même, avec son équipage d'amis amateurs.

Le sénateur Landry avait 72 ans. A 29 ans, il était déjà député à l'assemblée législative de Québec, où l'avait envoyé Montmagny [illegible]. [illegible] premières [illegible] de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, il s'était intéressé aux affaires publiques avec cette attention et cette énergie que la mort seule a pu vaincre. [illegible] la fameuse lutte fédérale de 1875. [illegible] et il [illegible] à la chambre des Communes jusqu'en 1887.

A Ottawa

Québec avait envoyé à Ottawa une représentation remarquable par le talent et l'expérience. M. Landry ne tarda pas à s'y faire une place considérable. Esprit curieux, travailleur [illegible] et méthodique, [illegible] documentation [illegible] [illegible]

plis et indexés avec intelligence. Le fait ou la pièce que l'on cherchait s'y trouvait parmi bien d'autres qui suggéraient un ou plusieurs sujets de discours. Landry était l'arsenal de son parti: [illegible] toujours ouvert et remarquablement outillé. "J'ai encore d'autres choses sur ce sujet, si vous en avez besoin," ajoutait-il, lorsqu'on [illegible]. Il en avait tant et tant que, si puissant de travail qu'on le connût, l'on ne pouvait tout de même que s'étonner.

De tempérament extraordinairement combatif [illegible] de forte constitution, M. Landry était toujours prêt pour la lutte.

Un lutteur

L'on ne se souvient pas qu'il ait jamais refusé ou simplement hésité: à quelque heure de la nuit ou du jour qu'on l'ait demandé et quel que fût l'endroit où aller, la réponse était toujours la même: A quelle heure partons? Ce trait absolument authentique peint le lutteur. Un jeune candidat aux prises avec un adversaire puissant de toutes façons, rencontre le sénateur. — Vous avez l'air fatigué, remarque celui-ci. — Pas fatigué autant qu'ennuyé: je n'ai personne pour envoyer à tel endroit. — M'avez-vous demandé? — Je n'osais, c'est si peu important, en comté. — Toutes les places sont importantes en temps d'élection, [illegible] le sénateur, qui part aussitôt.

A la tribune, il s'efforçait surtout de convaincre. Son discours solidement argumenté, [illegible] d'esprit au besoin, et parsemé de reparties mordantes, à l'occasion, se tenait bien. L'imagination qui [illegible] pourtant [illegible] [illegible]

Un journaliste

[illegible]



quelle camaraderie avec tous, même les plus humbles de la rédaction.

De 1887 à 1892, les vicissitudes de la politique le retinrent en dehors du parlement, mais non de la lutte. S'il y a dans cette carrière toute de suite une période plus active, ce fut probablement celle-là. Il fut de toutes les campagnes électorales, provinciales et fédérales, soit à la tribune, soit à la table de rédaction, ouvrant ses réserves de munitions à qui voulait les utiliser. Une remarquable facilité et d'excellentes méthodes de travail lui permettaient de répondre à toutes les demandes faites à son dévouement.

Pour les minorités

Celui qui le passionnait davantage cependant, nous touchait de plus près. Acadien par ascendance et Canadien-français de naissance, le sénateur Landry avait doublement dans le sang l'amour des droits des minorités. Aussi, lorsque la question se posa au Parlement en 1895, la défense du droit et de la justice devint-elle pour lui chose sacrée. Ce qu'il déploya alors d'activité, d'énergie ne peut-être justement apprécié que par ceux qui l'ont vu à l'oeuvre au Parlement, devant l'électorat, chez lui, toujours le même, ardent, inlassable, indomptable dans la bonne et mauvaise fortune, soutenant le combat par tous les moyens légitimes que demandaient les événements, ne dissimulant ni n'atténuant la vérité, fidèle à ses convictions et logique d'attitude dans l'opposition comme au pouvoir.

C'est ainsi que la mort l'a trouvé ferme et debout au front de la minorité ontarienne qu'il avait adoptée, l'on sait avec quelle générosité et quel dévouement.

L'Association d'Education

Il était déjà malade lorsque, citoyen de fait d'Ottawa, il accepta la présidence de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario. Et si délicate et onéreuse que fût la tâche, ni les déboires ni les souffrances ne l'ont empêché de la remplir avec honneur pour lui et pour la cause. Négociations, propositions, contributions, plaidoyers, rien n'a été négligé, pas même sur ce lit où la lucidité et parfois la jovialité dissimulaient encore les souffrances du corps.

Fallait-il soutenir un groupe épars dans notre province, il s'y transportait, quels que fussent les inconvénients du voyage. L'Association requérait-elle sa présence, il arrivait. Une complication de la lutte demandait-elle une solution, il avait sa suggestion. Sa bourse était-elle nécessaire, elle s'ouvrait. Le sacrifice d'une position honorable lui paraissait-il à propos, c'était fait. Et sa présidence au dernier congrès de notre association d'éducation ne tenait-elle pas du merveilleux. L'épreuve [illegible] voyage, le contact de cette foule de collaborateurs sembla lui rendre toute sa vigueur. Il prit part à tous les travaux avec le même intérêt qu'aux premiers jours.

L'INFLUENZA ET SES RAVAGES

Dans les différents pays du monde

L'histoire de la dernière épidémie de grippe n'est pas encore écrite en entier, et les médecins sont loin d'être d'accord sur ses causes, son mode d'action et les moyens les plus propres à la combattre efficacement.

Ce qui est définitivement acquis, hélas! c'est l'immensité de ses ravages à travers le monde. Et, bien qu'il soit impossible vraiment de la fixer exactement en chiffres, parce que certains renseignements manquent en partie ou totalement, comme ceux concernant la Russie et les Balkans et que, d'autre part, d'innombrables cas, en raison même de l'allure protéiforme que revêtit l'infection, ont échappé au diagnostic et par là même à la statistique, du moins peut-on en prendre quelque idée d'après les données recueillies des journaux médicaux du monde entier, dont M. J. Laumonier, dans la Gazette des Hôpitaux, donne les résultats relativement plus meurtriers que ceux de la guerre, si l'on veut bien de comparer la durée de celle-ci à la durée de l'épidémie grippale.

Si effrayants qu'ils soient, les chiffres qu'on donne pour la France semblent encore en deçà de la réalité: 29,000 morts pour Paris seulement; 300,000 pour l'ensemble du pays.

En Italie, si le nombre des cas ne paraît très élevé, celui des décès, de septembre 1918 à février 1919, atteindrait seulement 165,000.

Très grand nombre de malades également en Espagne, 8 millions sur une population de 20 millions d'habitants et mortalité relativement faible de 80,000.

Sur ses 3 millions d'habitants, le Danemark a 670,000 grippés, dont 93,579 pour Copenhague, et 20,000 morts.

En Hollande, le taux de la mortalité est pour 1,000 habitants de 1,92 de juillet à septembre; de 9,83 en octobre; de 30,26 en novembre, et de 9,72 en décembre.

Très incomplets les renseignements sur l'Angleterre. En décembre, dans les grandes villes, Londres excepté, le total des décès atteignit 36,215. Les troupes britanniques en France furent d'ailleurs très éprouvées. Du 18 mai au 8 juin, on compta 36,473 cas à la 1re armée, et le tiers de l'effectif de la 2e armée fut atteint avec une mortalité de 2,6 pour 100.

La mortalité moyenne, qui était en temps ordinaire de 12 à 15 pour 1,000, atteint pendant l'épidémie: 41,7 à Berlin; 47,7 à Hambourg; 51,5 à Cologne; 60,8 à Nuremberg; 72,5 à Breslau; 46,6 à Berne; 41,4 à Zurich.

En somme, en chiffres ronds, d'après ces données certainement incomplètes, et pour l'Europe centrale et occidentale seulement; soit une population de 235 millions d'habitants, 2 millions 600,000 morts.

Et dans le reste du monde

L'Amérique fut plus éprouvée encore. 30 à 40 pour 100 de la population des Etats-Unis furent touchés, et la mortalité moyenne arriva à 6 pour 100, ce qui représente, pour une population de 100 millions, plus de 2 millions de décès. Les grandes villes, les camps d'instruction furent particulièrement atteints; mais ce furent les populations de couleur qui, avec une mortalité de plus de 10 pour 100, payèrent relativement le plus lourd tribut.

Même désastre au Canada. La province de Québec nota, sur 1 million 800,000 habitants, 460,000 cas, dont 13,000 décès, et Montréal, en novembre 1918, sur 780,000 habitants, 30,000 cas, dont 3,000 décès.

Au Brésil, en Argentine, dans l'Uruguay, la moyenne de la mortalité fut élevée de 9,6 pour 1,000 et là, encore, métis et Indiens furent particulièrement frappés.

A Porto-Rico, près de la moitié de la population fut touchée, mais la mortalité demeura un peu inférieure à 2 pour 100.

L'union sud-africaine, également très éprouvée, eut à déplorer 140,000 morts sur une population de 6 millions 100,00 habitants.

Les îles du Pacifique ne furent pas plus épargnées. En quelques jours, l'Australie enregistra 8,000 cas, dont 500 décès. Au Samoa, on compta 8,000 morts sur 30,000 habitants.

Mais c'est l'Asie, semble-t-il, qui tient le record, et il ne paraît pas exagéré d'estimer à 11 millions le nombre des décès causés par la grippe en Extrême-Orient.

Le total des morts de la grande guerre atteignant 7 millions en cinquante et un mois représente une mortalité moyenne de 137,000 sur tous les fronts. La mortalité moyenne des onze mois de grippe, de mai 1918 à mars 1919, dans le monde entier la dépasse de vingt fois.

VIENT DE PARAITRE

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires", par Mgr A. Béliveau. Prix: 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 la mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

PROPAGANDE

ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE, 1920

Qu'on se hâte de se procurer l'Almanach de la Langue française, pour la nouvelle année! En nous envoyant 20 sous par la poste, on recevra par le retour du courrier cet almanach, vrai livre de leçons utiles et de renseignements précieux, pour tous les Canadiens de langue française.

Que l'on mette de côté l'indifférence avec laquelle on a trop souvent salué les publications canadiennes-françaises, et que l'on sache encourager avec un peu de générosité pratique les efforts de ceux qui luttent pour la défense et la sauvegarde de notre belle langue française.

Voir notre liste complète de livres, brochures et tracts en page 9, 7me colonne.

Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

NOTRE CALENDRIER

Vient de paraître

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le grand calendrier de la *Liberté* est prêt. Comme ceux du passé il est d'une excellente tenue typographique et en trois couleurs. Le sujet traité est le centenaire de Cartier. C'est un calendrier vraiment historique et qui constitue une leçon de choses de l'histoire.

Nos lecteurs pourront l'obtenir en nous envoyant quinze sous pour couvrir les frais de poste et d'emballage.

FEU A. A. GILROY

Gérant de la maison T. Eaton à Winnipeg

M. Alfred Allison Gilroy, gérant de l'établissement de T. Eaton à Winnipeg, depuis sa fondation en 1905, est décédé samedi dernier après une longue maladie.



Il était à l'emploi de la maison Eaton depuis 1892. Il débuta simple commis, puis de permutation en permutation, il devint chef du rayon de la quincaillerie. En 1905 il devenait gérant de la maison de Winnipeg. Reconnaissant ses bons services, la compagnie l'élisait deux ans plus tard l'un de ses directeurs.

M. Gilroy a été mêlé à la vie sociale et sportive de Winnipeg.

Ses funérailles auront lieu demain. En signe de deuil, la maison Eaton fermera ses portes ce jour-là.

RUSSELL EST TROUVE COUPABLE

Le juge le condamne à deux ans de pénitencier

Le juge a déclaré Russell coupable de conspiration séditieuse et le juge l'a condamné à deux ans de pénitencier. Russell est l'un des chefs grévistes arrêtés au cours de la dernière grève. Son procès a duré 27 jours, probablement le plus long encore vu au Canada. Ses avocats en ont appelé de la décision du tribunal.

SACRE-COEUR

Mardi dernier, un service solennel a été chanté en notre église pour le repos de l'âme du R. P. Portelance, O. M. I. curé fondateur de la paroisse, décédé au noviciat de Lachine, la semaine dernière. Le R. P. Vézina O. M. I. officiait, assisté des R.R. PP. Perreault et Beaupré. Plusieurs religieux assistaient au choeur. La commission scolaire assistait en corps. Outre les enfants de l'école, il y avait une bonne assistance de la paroisse qui n'avait appris que très tard, dimanche soir, la mort de son fondateur.

Parties de cartes

La première partie de cartes de la seconde série aura lieu mardi, le 13 janvier prochain. Elle sera sous les auspices des Enfants de Marie. Nul doute que nos jeunes demoiselles sauront en faire un franc succès.

M. Marquis de notre paroisse a eu la douleur la semaine dernière de perdre un de ses frères décédé à Québec.

Messe de Minuit

Belle messe de minuit avec très grande assistance. Le R. P. Lacasse O. M. I. officia. Un beau sermon nous fut donné par le R. P. Vézina O. M. I. La chorale, sous l'habile direction de M. Poitras, avec Mme Farley à l'orgue et accompagnement d'orchestre, rendit avec succès la 3e messe de Martzo. Mme Villeneuve chanta "Minuit Chrétien." Les autres solistes furent: Mme Bessette, Mlles Marie-Louise Gingras, Simone Chauvière et Renée Castela, MM V. Rho, Leduc, A. Brunelle, G. Pelissier et le R. Frère Sylvestre.

Baptêmes

Marie-Louise-Julia, fille de Godefroy Cyr et de Joséphine Bureau. Parrain et marraine: M. et Mme J.-H. Lemire.

Joseph-Armand, fils de Joseph-Louis-Maurice Arsenault et de Caroline Lamothe. Parrain et marraine: M. et Mme J.-H.-N. Leveillé.

Mariages

Albert Taylor à Alma-Marie Brazeau.

Charles Purnell à Irène-Joséphine Soucle.

"Cela vous intéressera peut-être," écrit M. Ed. Salzmann de Kiel, Wis., d'apprendre le cas suivant. Un homme de notre ville avait été abandonné par les médecins comme ayant un cancer à l'estomac. J'ai fait prendre à cet homme une bouteille de Novoro du Dr. Pierre et après avoir pris cette seule bouteille il s'est senti bien et vint me remercier pour le médecine. Il a quatre-vingt deux ans maintenant et est en bonne santé. Nous avons eu plusieurs cas comme celui-ci."

Le Novoro du Dr. Pierre est un simple remède herbeux qui contient les éléments de guérison donnés par la nature. Il y a une merveilleuse renommée pour combattre les maladies réputées "incurables" parce qu'il s'attaque à la racine même du mal; aux impuretés du sang. Il n'est pas vendu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés au Canada exempts de droits de douane.

DU TABAC, AH! NOUS N'EN AVONS PAS

Nous, les vieux protégés des Soeurs Grises, nous avons en bonne suffisance nourriture, vêtements, chauffage, éclairage; mais ce que nous n'avons pas, ah! c'est la douceur d'une pipe de tabac. On a fait pour nous une plantation au printemps dernier, mais, à notre grand désappointement, ce tabac n'est pas bon. Faut-il donc se résigner à ne plus tirer la bouffée de boucane! ? ? ? Mais, une idée. Ne se trouverait-il pas dans les deux grandes villes de Winnipeg et de Saint-Boniface de charitables gens qui voulussent nous apporter quelques bouts de cet herbage? Oui, s'il vous plaît, à de pauvres vieux l'aumône de quelques torquettes de tabac; donnez-nous la consolation de caresser encore une pipe chaude.

Vous, Messieurs, lorsque vous aurez bien bourré votre calumet, s'il vous reste quelques branches de moka, donnez-en à de pauvres vieux du tabac.

Vous, tendres Mères de famille, qui achetez des étrennes à vos enfants pour la Noël, s'il vous reste des sous, achetez à de pauvres vieux du tabac.

Vous, jeunes gens, qui fumez l'extra cigarette, donnez au moins à de pauvres vieux, quelques bouts de moindre tabac.

Vous, jeunes filles, qui délectez votre palais de chocolats, s'il vous reste des sous, procurez à de pauvres vieux le plaisir de savourer du tabac.

Les vieillards de l'hospice Youville.

Les personnes qui entendront cette réclame voudront bien envoyer leur aumône de tabac, de quelque quantité qu'elle puisse être, à l'hospice Youville ou à la maison Provinciale des Soeurs Grises.

PARTIE DE CARTES

Les Forestiers Catholiques donneront une partie de cartes spéciale, dimanche, le 4 janvier 1920, à 8.30 du soir, dans la salle Lavoie, rue Dumoulin. Il y aura quatre prix en or; deux pour les dames et deux pour les messieurs. Et comme d'habitude un joli prix de rafle. Rendez-vous en foule dimanche prochain au soir.

MISE AU POINT

Dans notre numéro du 16 décembre dernier, une erreur de mise en page a fait précéder les remercîements de M. l'échevin Daoust à ses électeurs d'une ligne [illegible] simple indication pour le metteur en page d'insérer le cliché publié. Malheureusement on a oublié de faire sauter la malencontreuse ligne, et il en est résulté que ces remercîements avaient un ton auquel ils ne visaient aucunement. Nul doute que nos lecteurs ont immédiatement compris qu'il y avait là erreur de mise en page et que cette ligne ne faisait aucunement partie du texte des remercîements de M. Daoust. Néanmoins nous tenons à mettre la chose au point en justice pour M. Daoust.

EN VOYAGE DANS L'EST

Mme Joseph Mathieu, 89 rue La Vérendrye, et ses deux enfants sont partis pour voyage de trois mois dans l'Est. Mme Mathieu est appelée au chevet de sa mère gravement malade.

LA MESSE DE MINUIT A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

La Messe de Minuit a été célébrée avec son éclat accoutumé à la cathédrale de Saint-Boniface. La foule des fidèles était telle qu'il n'y eut pas suffisamment de sièges. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque officiait: M. l'abbé de Joinville, curé, prêtre assistant: le R. P. Blain S. J., et M. l'abbé Rosario Brodeur, diacres d'honneur; M. l'abbé Albert Brunet, diacre d'office et M. l'abbé Joseph Bellavance, sous-diacre d'office; le R. P. Monaghan S. J., porte-croix; le R. P. Mongeau S. J. et MM. les abbés Gabeury, Laporte et Daoust porté-attributs; M. l'abbé Silvio Caron, maître de cérémonies.

La maîtrise sous la direction de M. L.-S. Hélie, M. Dorval tenant l'orgue, rendit avec un grand succès une impressionnante messe de minuit.

AU "VOYAGEUR"

Le club de raquettes *Le Voyageur* est maintenant complètement réorganisé, prêt à commencer une année qui déjà s'annonce magnifique. Nous invitons tous les jeunes gens qui n'en font pas encore partie de s'enrôler au plus tôt dans ce club maintenant historique, qui entre dans sa trente-cinquième année, et qui n'est pas encore prêt de mourir, croyez-moi! Les *Voyageurs* sont toujours de plus en plus nombreux, et l'on s'y amuse toujours ferme.

Vous tous qui n'êtes pas encore membres, suivez le mouvement et rendez-vous tous les mercredis soirs, à 8 heures du soir, à l'Union Canadienne, point de départ de toutes les sorties. Vive la raquette et le *Voyageur!*

TOTOR.

DAMES DE SAINTE-ANNE

Les Dames de Sainte-Anne ont été heureuses de répondre généreusement à la demande faite par la voix de La Liberté, signée des vieillards de l'Hospice Youville, en leur envoyant du bon tabac canadien et autres douceurs pour leur faire passer un agréable jour de l'an.

La secrétaire.

FUNERAILLES DU R. P. PORTELANCE

Elles ont lieu à Ville Lasalle, près de Montréal.

Montréal, 24. Hier matin au noviciat des RR. PP. Oblats de ville Lasalle, ont eu lieu les funérailles de feu le R.P. X. Portelance, O.M.I. ancien missionnaire et curé de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Routhier, vicaire général d'Ottawa, grand-oncle du défunt, assisté de M. l'abbé Charlebois, comme diacre, et du R. P. Désilets, O.M.I., comme sous-diacre.

Au choeur on remarquait le R.P. G. Charlebois, O.M.I., provincial des Oblats de Marie Immaculée; le R. P. Salère, O.M.I., de la Colombie britannique; le R. P. Lefebvre, O.M.I., du Yukon; le R. P. C. E. Paquet, O.M.I., du Sacré-Coeur, d'Ottawa; les RR. PP. de l'église Saint-Pierre, de Montréal et du noviciat de ville Lasalle; M. l'abbé Kieffer, de Lachine; et des délégations des diverses communautés religieuses de la ville.

Parmi les parents, on remarquait M. Portelance, frère du défunt; ses soeurs et quelques amis de Saint-Nazaire.

Le chant fut exécuté par la chorale du noviciat. L'inhumation eut lieu au cimetière privé des RR. PP. Oblats de ville Lasalle.

LA GUIGNOLEE

Ding a ling! Ding a long! Qu'est-ce? Eh! parbleu, ce sont les raquetteurs qui courent la *guignolée!* C'est ce que se disaient les bonnes gens de Saint-Boniface, lundi et mardi soir de la semaine passée, en entendant frapper à leur porte les *Voyageurs*, avec force clairons, cris joyeux et la chanson bien connue:

Bonsoir le maître et la maîtresse
Et tout le monde la maison...

La *guignolée* pour les pauvres, s'il vous plaît? Et les écus roulaient dans les petits bas, et la nourriture et les effets dégringolaient dans les "poches"! Ah! oui, quand les petits bas eurent rendu leur secret, on pouvait compter $400 en argent! Et le tas de nourriture et d'effets divers était tout à fait surprenant.

Les *Voyageurs* étaient bien au-delà de cinquante le premier soir, et une trentaine environ, le deuxième. Il y avait deux voitures, magnifiquement décorées, l'une gracieusement accordée par la ville et l'autre, non moins gracieusement offerte par M. Rousseau.

Après la course, les *Voyageurs* se rendirent à leur salle à l'école, où les attendait un bon réveillon. M. le Curé et M. le Chapelain étaient présents. M. le Curé félicita vivement les *Voyageurs* de leur belle action et de leur beau succès. Au nom des pauvres il les remercia sincèrement, eux qui tout en s'amusant faisaient oeuvre du bon Dieu. Puis les jeux furent à l'ordre de la soirée jusqu'à une heure bien avancée.

Les *Voyageurs* sont très fiers de leur succès et remercient bien cordialement toutes les bonnes gens de notre ville qui les ont si bien reçus et leur ont rendu la tâche si aisée et si facile, et, comme le dit la chanson:

Nous reviendrons l'année
qui vient

TOTOR.

VIENT DE PARAITRE

Quelles sont les femmes qui se tiennent toujours sur l'eau? — Celles de Liège.

Marie-Madeleine

Notre chorale continue sa besogne avec ardeur. Les répétitions sont suivies très sérieusement et si ce n'avait été des quelques absences que nous déplorions, dimanche et lundi, tout serait parfait. Il faut s'attendre à ce que, dorénavant, nous ayions deux et même trois répétitions générales par semaine. La Chorale devra naturellement être au grand complet.

Les solistes ont fait un très bel effet, dimanche. Ce sera l'affaire des quelques répétitions qui vont suivre de donner à l'interprétation de l'oratorio l'unité, le fondu qui en feront ressortir la beauté.

Les billets sont actuellement en vente, au bureau de l'Association d'Education, 198, rue Aulneau. On en a confié un certain nombre à quelques membres de la Chorale. Il faudra se hâter, si l'on veut se procurer les meilleurs sièges.

Il n'y a que trois semaines à peine, d'ici le concert qui sera exécuté, le dimanche 18 janvier.

N'oublions pas que les recettes iront au fonds de l'orgue de la Cathédrale de Saint-Boniface. N'oublions pas non plus qu'il s'agit d'encourager une centaine de personnes qui ont, pendant quatre mois, fait bien des sacrifices pour se rendre aux répétitions, afin de donner de la consistance au mouvement artistique qui a pris origine l'an dernier parmi la population canadienne-française de Saint-Boniface et de Winnipeg. Développons notre goût artistique. Saisissons donc avec empressement les moyens qui s'offrent à notre ambition de bien faire dans ce domaine-là.